



Photo Louis-Marie Garant



Photo Jean-Dominique Rousseau

534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**

echosf@videotron.ca

www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **20 mars 2019**.

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Louis-Marie Garant	Trésorier	259-
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Gabrielle Thibeault	259-

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Nicole Labonté

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture
et Communications**

Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$

1/4 page	55,00\$	355,00\$
-----------------	----------------	-----------------

1/2 page	95,00\$	595,00\$
----------	---------	----------

1 page	115,00\$	1060,00\$
---------------	-----------------	------------------

Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
-------------------------	----------	-----------

1/2 bandeau 1^{re}	85,00	635,00\$
-----------------------------------	--------------	-----------------

Petite annonce	3,00\$	
----------------	--------	--

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
-----------	--------	---------

USA	5,00\$	45,00\$
-----	--------	---------

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Marie-Ève Presseau à CPS Média: mpresseau@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu 911

CLSC Antoine-Rivard 418-248-2572

Municipalité..... 418-259-7228

Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org**

SOMMAIRE

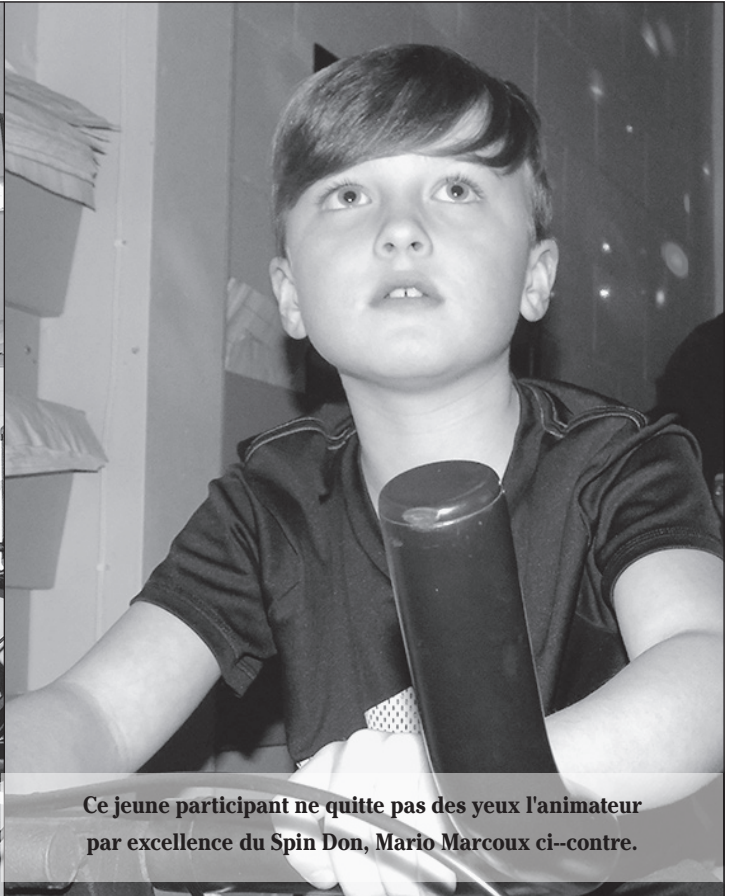
Spin Don au profit de la recherche sur le cancer	4-5
Bienvenue à Antoine.....	6
Lancement d'un fonds dédié à la jeunesse et à l'environnement	6-7
Un hiver Holé!.....	8
Mot du maire	9
1 ^{re} édition de La Dégelée! La musique dans tous ses éclats!.....	10
Les douze noms de lieux qui ont fait battre le cœur des commissaires	12
Le service d'accompagnement médical maintenant disponible ici.....	12
Le Pâtira et la Côte à Balle parmi les coups de cœur	13
Sont retournés vers le Père.....	14-15
Mycos Anna passe au grenier.....	15
Prix reconnaissance de l'engagement municipal à Ville de Montmagny.....	16
«On doit repartir sur une nouvelle base».....	17
La Francolière: Cheerleading avec l'école de danse MOVE.....	18
La Francolière: Le sport à notre école.....	18
La Francolière: En préparation à Viens jouer avec moi	18
La Francolière: Sécurité en transport scolaire.....	19
La Francolière: Éloïse Corriveau: le bonheur d'intervenir auprès des enfants	19
La Francolière: La cueillette de bouteilles	19
La Municipalité veut un CPE sur son territoire.....	21
Info-Loisirs: Soirée Cabane à sucre.....	22
Nos jeunes ont été confirmés dans leur foi.....	23
Histoire et patrimoine d'ici	24-25
Les Vikings sacrés champions!.....	27
Au fil des jours.....	28
Renouvelez votre membership	29
L'Écho Municipal.....	10 pages



Photo Raynald Laflamme

**Sens-tu « la pelle »
du printemps? Pas encore!**

(R.L.) L'hiver n'est pas encore terminé. Avec l'arrivée de mars, il faudra s'attendre à encore au moins une sinon deux bonnes bordées de neige. Mais déjà, la moyenne annuelle est dépassée. C'était l'émoi au Québec avec ce qui nous est tombé dessus, bordée après bordée. Certaines quincailleries, moins prévoyantes, étaient en rupture de stock. Plus de pelles-traîneaux, plus de grattoirs à toit. Et pourtant, ici même à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, chez Garant, il n'y avait point de rupture de stock. On a bien remis en production du matériel de déneigement, mais c'était plus pour les besoins de la télévision. En fait, il reste du stock d'hiver et c'est bien parce que jusqu'ici, les grandes villes américaines n'ont pas été ensevelies sous d'importantes chutes de neige. Si votre quincaillier n'a plus rien pour calmer vos angoisses de toiture non déneigée, d'entrée mal déblayée demandez-lui de passer une commande chez Garant. Les livraisons se font même le dimanche! ☺



Ce jeune participant ne quitte pas des yeux l'animateur par excellence du Spin Don, Mario Marcoux ci-contre.



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Spin Don au profit de la recherche sur le cancer

Des résultats moindres, mais des participants énergisés

La 3^e édition du Spin Don tenu au Gym Santé de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud les 1^{er} et 2 février aura amassé moins d'argent que l'an passé au profit de la Société canadienne du cancer.

✍ par Raynald Laflamme

C'est une somme de 7 044\$ qui a été amassée par les 248 participants. L'an passé, 9015\$ avaient été récoltés.

Ainsi, 31 équipes, le vendredi de 18 heures à 22 heures, et le samedi de 9 heures à 15 heures, se sont relayés au Centre Gym Santé pour dépenser leur énergie au profit de la lutte contre le cancer.

Exclusivité du Spin Don dans Montmagny

Les organisateurs du Spin Don, qui en est à sa 3^e année, a arraché sous cette forme l'exclusivité de l'événement de collecte de fonds.



Avec à sa tête le président d'honneur de l'édition 2019, le maire Frédéric Jean, l'équipe de bénévoles du Spin Don.

Audrey Bonneau, une « survivante » du cancer en appelle à la mobilisation pour les prochains événements.

« On veut toucher l'ensemble de la MRC de Montmagny », a-t-elle confié lors du lancement. Pour y parvenir, elle lance à un appel au plus grand nombre à joindre le comité organisateur pour que l'événement se perpétue et grandisse en retombée.

« C'est en équipe que l'on peut vaincre le cancer et c'est en équipe qu'on y parviendra ».

Des participants énergisés

Vendredi lors du lancement de l'édition 2019, les organisateurs étaient heureux que la 3^e édition se mette en branle. Déjà, depuis

16h30, l'équipe Garant pédalait au profit de la recherche sur le cancer. Temps d'arrêt d'une demi-heure pour lancer l'activité. Puis, à 18 heures, l'équipe de la Municipalité et ses amis enfourchait à son tour les vélos stationnaires.

L'importance des sommes amassées

Il ne fait aucun doute dans l'esprit d'Audrey Bonneau que l'argent amassé fait avancer la recherche et sauve aujourd'hui des vies.

« Si j'avais eu ce cancer [un lymphome hodgkinien] il y a vingt ans, les pronostics [de survie] n'auraient pas été aussi favorables pour revenir en santé comme je le suis aujourd'hui. »



Dès la fermeture des bureaux le vendredi, l'équipe Garant, fidèle à son implication citoyenne, s'empresse d'enfourcher les vélos stationnaires au profit de la recherche sur le cancer.

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3R8
Tél. : 418 248-7970
Sans frais : 1 800 463-4877

Lancement d'un fonds dédié à la jeunesse et à l'environnement

Bienvenue à Antoine

Il est né le 17 août 2018, fils de Stéphanie Proulx et Louis-Philippe Auclair. Baptisé le 10 février 2019 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Vincent Roy et Audrey Lavoie.



Le CLD et la MRC de Montmagny, faute d'avoir favorisé le débat public quant à l'acceptabilité du projet de gaz naturel devant desservir des entreprises de Montmagny-Nord, lancent un fonds dédié à la jeunesse et à l'environnement.

par Raynald Laflamme

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
5355, rue Guillaume-Couture
Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com



**VOTRE
EMPLOI**
on y travaille
ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca  

Tel un lapin sorti du chapeau, la création de ce fonds survient après que des citoyens aient, en février, essuyé publiquement la rebuffade de leurs instances municipales de s'engager à signer la Déclaration universelle citoyenne d'urgence climatique (DUC). La DUC demandait d'envoyer un message clair aux gouvernements du Québec et du Canada « à nous engager collectivement dans la transition écologique ».

Pour calmer le jeu, la directrice de la MRC de Montmagny, Madame Nancy Labrecque a repris ce thème de « transition énergétique » dans un communiqué envoyé à la presse régionale le jeudi 14 février, jour de Saint-Valentin.

« Nous voulons que le gaz naturel serve de tremplin pour le développement de nos entreprises, mais aussi de toute la communauté, et qu'il profite plus précisément à nos jeunes. Nous souhaitons aussi soutenir la recherche et l'innovation en lien avec l'environnement, et particulièrement les projets de transition énergétique », d'exprimer Mme Labrecque.

Un fonds qui sera constitué à même des économies

Ce fonds dédié à la jeunesse et à l'environnement sera constitué à même les économies potentielles évaluées selon la MRC à 1 million de dollars annuellement.

« Seulement chez Chabot Carrosserie, spécialiste en peinture d'autocars et de véhicules récréatifs, les économies annuelles frôleraient le quart de million de dollars. Chez Teknion, on parle de 40 000 \$ à 50 000 \$ par année, de 100 000 \$ chez Montel, de 130 000 \$ chez Resorts Liberté... À ce rythme-là, il est facile d'estimer des économies totales potentielles atteignant le million de dollars par année. Une jolie somme pourrait ainsi être générée annuellement en réservant un pourcentage de ces économies au nouveau fonds. », fait-on valoir dans le communiqué de presse.

La communication de la MRC de Montmagny ne fait pas état d'une dotation de départ versé au fonds par les entreprises bénéficiaires du projet de gaz naturel en provenance de Saint-Henri-de-Lévis. Les sommes qui y seront versées par les entreprises privées sont pour l'instant tout

La MRC de Montmagny achète l'acceptabilité du projet de gaz naturel

aussi hypothétiques que la faisabilité du projet présentement à l'étude à même l'argent public.

La Fondation du club Richelieu aura gestion du fonds

La gestion du Fonds confiée à la Fondation du club Richelieu « une association toute naturelle puisque l'organisme reconnu et implanté dans le milieu depuis maintenant 73 ans œuvre précisément à soutenir des projets en lien avec la jeunesse et l'environnement ».

« Vers la biométhanisation »

La MRC de Montmagny « estime que l'implantation du gaz naturel dans la région entraînera une réduction des gaz à effets de serre de 1944 tonnes métriques par année. » De plus, l'instance politique régionale fait valoir une « tendance » à la biométhanisation un peu partout au Québec.

« ..., la production de gaz naturel à partir de matières organiques résiduelles et de résidus forestiers constitue désormais une avenue de plus en plus réaliste et accessible. », mentionne le communiqué.

« Un enjeu pour les régions »

M. Rémy Langevin, maire de la Ville de Montmagny, et Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny, rappellent que les régions doivent constamment travailler très fort pour se distinguer et rivaliser avec les grands centres.

« Les régions ne doivent plus être pénalisées par rapport aux grands centres. Déjà, elles doivent composer avec l'éloignement, le transport, le manque de travailleurs, la langue... Nous avons tous besoin de nouveaux résidents, de nouveaux travailleurs et, bien sûr, de nouvelles entreprises. Mais comment convaincre une entreprise de s'établir chez nous si ça veut dire payer 50 000 \$ ou 60 000 \$ de plus juste en coût de chauffage? »,



Des représentants d'entreprises, dont le maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, M. Frédéric Jean, entourent le président de la Fondation Richelieu, M. Marc Laurin qui agira comme gestionnaire du fonds. Ils sont accompagnés de la préfet de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron.

déplorent-ils.

Appuis demandés

La MRC de Montmagny invite, « si ce n'est pas déjà fait », les citoyens à signer le registre d'appui disponible sur le site de la MRC de Montmagny au bit.ly/Gaznaturel.

Pour en savoir davantage sur le projet de desserte en gaz naturel, on peut consulter le site de la MRC de Montmagny au montmagny.com/gaznaturel.

PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.
RBO: 8264-0913-12

Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour
drain de
fondation

Ecoflo
Installation septique
ADVANCED
ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération
JB

10 15 20

Location de
mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges

Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la
Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjb.com

Un hiver Holé!

Plusieurs sorties de route à Saint-François

Les bourrasques de neige annoncées vendredi 1er février en fin d'après-midi ont quand même surpris bon nombre d'automobilistes. À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les autorités ont dû procéder à la fermeture de la Montée Saint-François dans les deux directions pendant quelques heures en raison de plusieurs sorties de route.

✍ par Raynald Laflamme

La fermeture de ce tronçon de route dans les deux directions est devenue nécessaire. La présence d'une forte poudrière s'est installée dès le passage de la bourrasque de neige vers les 18 heures. La visibilité était nulle sur cette route de travers qui permet, en direction Nord, de gagner l'Autoroute 20 ou la Route 132, et en direction Sud d'emprunter la Route 228, soit en direction du village de Saint-François, ou celle de Montmagny en direction Est.

Les autorités locales n'ont pu que constater l'ampleur des sorties de route. Toutefois, il n'a jamais été question de carambolage. Puisque, selon l'information recueillie, aucune automobile n'a été impliquée dans une collision.

Les Travaux publics de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est mis à l'œuvre. Certains automobilistes réclamaient un remorquage du CAA. Ils ont plutôt été dégagé de leur fâcheuse position par l'équipement de déneigement municipal. Toujours selon une source qui a participé à l'exercice de sauvetage, un automobiliste s'est même retrouvé sur la voie ferrée, hors de l'axe routier de la Montée Saint-François.

Une fois toutes les autos dégagées, des convois dans les deux directions ont permis aux automobilistes de gagner Saint-François ou de s'abriter au restaurant L'Arrêt Stop à Berthier-sur-Mer. Comble de malheur, le restaurant L'Arrêt Stop qui sert à l'occasion d'abris de survie en tempête hivernale a été victime d'un bris d'eau en rendant inutilisable la cuisine et les services de toilettes. Samedi matin à 8 heures, le restaurant était toujours fermé.



Visibilité nulle!

Photo Jean Dominique Rousseau

Des voyageurs en transit totalement perdus

Des voyageurs en transit qui tentaient de joindre Québec ont dû se buter à des fermetures de route à Montmagny et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Une automobiliste qui demandait s'il n'y avait d'autres routes à prendre pour poursuivre son chemin, un déneigeur routier s'est contenté de lui dire en dérision qu'il y avait plus loin sur la route une piste de motoneige qu'elle pouvait emprunter.

Selon, le déneigeur rencontré cette personne comme d'autres automobilistes ne saisissent pas les messages de mauvais temps et que si la visibilité est nulle dans une portion de route du secteur, elle le sera plus loin sur une autre portion de route.

Vraiment, l'hiver nous en fait voir de toutes les couleurs. Une autre bordée de neige était attendue pour le dimanche 24 février.

Qu'est-ce qu'une bourrasque de neige

Une bourrasque de neige est une forte averse de neige accompagnée de forts vents soulevant de la poudrière (chasse-neige élevée), le tout donnant des conditions de blanc dehors similaires au blizzard mais pour de courtes durées ou de façon très localisée. ☉

L'hiver frappe fort cette année!

J'aimerais donc commencer le mot du maire en remerciant nos employés de voirie qui ne ménagent aucun effort afin de nous assurer des routes bien déneigées et sécuritaires. Vous faites un travail remarquable!

Il y a de la modernisation dans l'air en ce qui concerne le paiement des taxes municipales! En effet, les versements pourront se prendre automatiquement dans votre compte aux dates indiquées dans votre relevé annuel de taxes. Vous n'avez qu'à venir nous voir ou à téléphoner à la municipalité en ayant en main un spécimen de chèque. Simplifiez-vous la vie en adhérant au transfert électronique de fonds!

Depuis déjà plusieurs années, la municipalité désire installer un monte personne dans la maison de la paroisse afin de la rendre accessible à tous. Et bien, nos appels ont été entendus! Le PRIMADA, programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés, nous octroie une aide financière défrayant 80% du coût des travaux. C'est une excellente nouvelle pour nos utilisateurs des étages supérieurs de notre belle maison de la paroisse!

Le SPIN DON, qui avait lieu au centre Gym Santé de Saint-François, le 1^{er} et 2 février, a permis d'amasser plus de 7000 \$ en dons pour la Société canadienne du cancer. Félicitations à Mario Marcoux et ses bénévoles qui ont fait de cette activité un succès!

Le 9 février dernier se tenaient la Fête familiale et le tournoi de hockey. Cette année, les honneurs ont été remportés par l'équipe des « Vikings ». Félicitations pour cette belle victoire! Soulignons également l'excellent travail de Jonathan Gendron derrière toute l'organisation de cet évènement très prisé par les joueurs.

Mot du maire



La semaine de relâche arrive à grands pas! Notre service des loisirs a planifié de belles activités pour nos jeunes. Informez-vous ou visitez le site Internet de la municipalité pour les détails!

Avez-vous acheté votre billet pour l'activité « Souper-Soirée cabane à sucre » Faites vite, car ils se vendent comme des petits chauds. Le samedi 16 mars à compter de 16h, le Centre des loisirs vous donne rendez-vous pour une soirée gourmande et festive!

La Dégelée, un festival de musique printanier, présentera le 29 mars prochain le trio Éric Saint-Pierre, François Dumas et Michel Bois, au Centre des loisirs à 20h. Un évènement à ne pas manquer signé par le Carrefour mondial de l'accordéon et la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet!

Enfin, Saint-François sera l'hôte de la 5^e édition du Rendez-vous de la ruralité de la MRC de Montmagny le 17 avril 2019. Cette soirée met sous les projecteurs les citoyens qui s'impliquent dans le développement de la région de Montmagny, en plus de faire la revue des projets, en cours et à venir, contribuant à l'amélioration et au rayonnement des municipalités.

Bon mois de mars! ☺

Frédéric Jean, maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

SAQ
AGENCE

BIÈRES ARTISANALES
CORSAIRE MICROBRASSERIE
ARCHIBALD
LES 2 FRÈRES
UNIBROUE



**ESSENCE
DIESEL D'HIVER**

Servi *express*

**OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures**

**Mireille et Luc
pour vous servir**

418-259-1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



1^{re} édition de *La Déglée! La musique dans tous ses éclats!*

Chez nous, le vendredi 29 mars

Cette année, le Carrefour mondial de l'accordéon, en partenariat avec la Corporation des Arts et de la Culture de l'Islet, présente un tout nouvel événement: *La Déglée! La musique dans tous ses éclats!* L'initiative est financée par le programme de Fonds d'appui au rayonnement des régions du Ministère des Affaires municipales et Habitation du Gouvernement du Québec. Débutant le 1er mars prochain, les activités s'échelonnent sur tout le mois de mars. Le festival met de l'avant la culture musicale locale en présentant des artistes de la région et des environs, et ce, à des prix très abordables. Proposant un grand éventail de styles et d'instruments de musique, *La Déglée!* se déploie sur le grand territoire des MRC de Montmagny et de l'Islet.

12 concerts, 12 municipalités

12 concerts auront lieu dans 12 municipalités différentes, favorisant l'accès aux spectacles pour tous. Les festivités se veulent intimes et chaleureuses où la proximité avec l'artiste ainsi que sa démarche seront au centre des concerts.

Du classique

La Déglée! propose entre autres des concerts classiques. En spectacle d'ouverture, l'événement présente à l'École internationale de musique de Montmagny le pianiste de renommée internationale Martin Dubé qui sera accompagné pour son concert de la clarinettiste Sandy Marcotte ainsi que de la soprano Carole-Anne Roussel. Le spécialiste de la guitare ancienne et du luth, David Jacques, exposera toute l'étendue de ses connaissances variées durant une prestation orientée vers la musique classique et ancienne à Saint-Omer. Le trio J'ay Pris Amours, composé pour l'occasion d'Alexanne Trudelle-Caron (violon), de Richard Pageau (viole de gambe) et de Sylvain Thibault (guitare baroque), redonnera, l'espace d'un moment, vie aux pièces musicales anciennes lors d'un super-spectacle présenté au Motel Restaurant de la Plage de Berthier-sur-Mer.

Des rythmes jazzés

Le rythme du jazz s'immiscera également dans la programmation. Le duo Clazz, formé par Christiane Bouillé à la clarinette et Denis Boulanger au piano, présentera un concert à la Sacristie de l'église de Cap-Saint-Ignace. Le pianiste aux couleurs variées, Serge-André Jones, fera quant à lui vibrer, grâce à son énergie débordante, les murs de l'Auberge des Glacis lors d'un super-spectacle.

Le duo Jean-Philippe Bélanger et Julie Marcotte animera, grâce à l'union vocale et instrumentale du chant et de la guitare, le Jasmin de Tourville.

Du folk-rock

Les amateurs de la musique folk-rock seront ravis de savoir que le festival présente deux concerts mettant de l'avant ce style musical. D'emblée, le guitariste André Bourget démontrera l'étendue de son talent lors d'un spectacle présenté au Godend'Art de Saint-Pamphile. Le duo Guitares Peace and Love, formé de Serge Hudon et de Bruno Gendron, fera revivre l'ambiance et l'atmosphère des concerts des années 1960-80 en mettant de l'avant les compositions allant de Bob Dylan à Harmonium lors de leur prestation à l'Ôtel du Lac-Frontière.

Musique du monde

Les festivaliers auront le plaisir d'entendre le guitariste Jean-Pierre Chassé lors d'un concert à la Seigneurie des Aulnaies où la musique du monde autant que la musique classique ou jazz seront mises de l'avant. Le Pollux Band, groupe familial établi à l'Auberge des Glacis, livrera quant à lui une prestation axée sur la musique populaire et française au Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli.

Du trad à Sainte-Lucie et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

La musique traditionnelle québécoise ne sera pas en reste! En effet, deux concerts sont inscrits à la programmation. L'un présentant Bruno Gendron à la guitare et à la voix, accompagné de Raynald Ouellet à l'accordéon au Bistreau d'Érable de Sainte-Lucie-de-Beauregard sous une formule souper-spectacle cabane à sucre. L'autre aura lieu à la **salle des loisirs de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud** où **Éric Saint-Pierre (accordéon), François Dumas (violon), Michel Bois (piano) et Alexandre B. Caron (accordéon)** divertiront les spectateurs toute la veillée!

L'invitation est donc lancée pour célébrer la culture musicale régionale, du 1^{er} au 31 mars prochains, dans les MRC de Montmagny et de l'Islet. Les personnes intéressées à se procurer des billets peuvent le faire directement en ligne à accordeonmontmagny.com/la-degelee, par téléphone au 418 248-7927 ou bien encore à la porte lors des concerts.

Source: Kim Gingras

Chargé de Projet de La Déglée!

**NOUVEAU
FESTIVAL PRINTANIER
À NE PAS MANQUER!**

Du 1^{er} au 31 mars 2019

**LA MUSIQUE
DANS TOUS
SES ÉCLATS!**

LA deGelee 2019



**12 concerts
dans 12 municipalités
des MRC de Montmagny
et de L'Islet**

15 \$ taxes incluses (sauf soupers-spectacles)

1^{er} MARS MONTMAGNY • 2 MARS SAINT-OMER

3 MARS CAP-SAINT-IGNACE • 8 MARS L'ISLET
(Souper-spectacle 61 \$)

9 MARS LAC-FRONTIÈRE • 10 MARS SAINT-JEAN-PORT-JOLI

16 MARS BERTHIER-SUR-MER • 17 MARS SAINT-PAMPHILE
(Souper-spectacle 60 \$)

22 MARS SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD
(Souper-spectacle 47 \$)

29 MARS SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

30 MARS SAINT-ROCH-DES-AULNAIES • 31 MARS TOURVILLE

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS**

418 248-7927

f LaDegelee

accordeonmontmagny.com/la-degelee

festivalladegelee@montmagny.com

CARREFOUR
MONDIAL
DE L'*Accordéon*
MONTMAGNY - QUÉBEC - CANADA

**ARTS
& Culture L'Islet**

Desjardins

**SDÉ
Montmagny**

Québec



Les douze noms de lieux qui ont fait battre le cœur des commissaires

- Allée des Manigots, Percé (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine);
- Avenue des Catherine, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Capitale-Nationale);
- Chemin du Camp-Boule, Petite-Rivière-Saint-François (Capitale-Nationale);
- **Côte à Balle, Cap-Saint-Ignace** (Chaudière-Appalaches);
- Lac des Croisées du Ciel, Passes-Dangereuses (Saguenay-Lac-Saint-Jean);
- Lac Kauistus, Rivière-aux-Outardes (Côte-Nord);
- **Le Pâtira, Montmagny** (Chaudière-Appalaches);
- Parc de la Grande-Envolée, Carleton-sur-Mer (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine);
- Parc des Dames-Augustines, Québec (Capitale-Nationale);
- Petit lac Orphelin, Labelle (Laurentides);
- Rang de la Canelle, Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Bas-Saint-Laurent);
- Rue du Roi-du-Nord, Saint-Hippolyte (Laurentides). ☪

LAURENCE HALLÉ TA

IMPÔT 2018

*Je serai à la Maison de la
Paroisse tous les mardis et
jeudis de 18h30 à 21h du
1^{er} mars au 30 avril.*

*Pour me rencontrer en dehors
de cet horraire, me contacter
au numéro suivant:*

Tél.: 418-998-1098

Le service d'accompagnement médical maintenant disponible ici

Les aînés et les personnes vulnérables de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud peuvent désormais bénéficier d'un service d'accompagnement à leurs rendez-vous médicaux.

 par Raynald Laflamme

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et cinq autres municipalités s'ajoutent donc à l'offre de service du Centre d'entraide communautaire bénévole (CECB). Dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions, les 28 municipalités des MRC de Montmagny et L'Islet sont maintenant couvertes.

Les personnes désirant profiter de ce service doivent s'inscrire auprès du CECB.

Ce service d'accompagnement bénévole nécessite la participation de personnes désirant s'impliquer en accompagnant les utilisateurs à leurs rendez-vous médicaux. À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, des bénévoles sont activement recherchés (*voir encart publicitaire à la page 13*). Les bénévoles du service d'accompagnement bénéficient d'un remboursement de leurs frais de déplacement. L'horaire des déplacements qui leur sont offerts est conçu selon leurs disponibilités.

Les personnes intéressées à s'impliquer et qui désirent recevoir davantage d'information sur les rouages du service d'accompagnement sont invitées à communiquer

avec Andrée-Anne Fortin, conseillère à l'action bénévole au CECB, au 418-248-7242, poste 109.

Un projet qui s'inscrit dans la politique des aînés

«Nous sommes très fiers de pouvoir offrir un service d'accompagnement de qualité aux aînés et aux personnes vulnérables de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le tout contribuera à améliorer la qualité de vie de nos aînés et à leur offrir un environnement propice à leur épanouissement en santé» de dire Claire Ouellet, directrice du CECB.

Le service d'accompagnement bénévole s'inscrit dans la politique des aînés de la MRC de Montmagny. La mise à jour de la politique dévoilée en janvier (*voir autre texte en page 20 de l'édition de février*) vise à soutenir les aînés en leur assurant un maximum de services dans leur communauté.

À propos du Centre d'action bénévole CECB

Le CECB est un organisme communautaire qui a pour mission de promouvoir, aider à l'organisation et soutenir le bénévolat dans la région en développant des services adaptés aux besoins de la clientèle. Fondé en 1980, l'organisme a plusieurs volets d'intervention, notamment la promotion de l'action bénévole, favoriser le soutien à domicile, développer des services aux proches aidants d'aînés, soutenir les personnes atteintes de cancer ainsi que leurs proches et contribuer à maintenir la santé des aînés par l'activité physique. ☪

Le Pâtira et la Côte à Balle parmi les coups de cœur

Le Pâtira à Montmagny et la Côte à Balle à Cap-Saint-Ignace sont au nombre des coups de cœur 2019 de la Commission de toponymie du Québec.

✍ par Raynald Laflamme

Ces lieux-dits de la MRC de Montmagny ont été officialisés en 2018 de même que 1500 noms de lieux l'ont été au cours de la dernière par les membres de la Commission. Au nombre de 12, la courte liste des coups de cœur désigne des lieux québécois. Les noms de lieux ont été sélectionnés de par leur originalité, par leur valeur poétique, par leur capacité à inspirer des images fortes et riches et par leur contribution à la promotion du patrimoine culturel.

Un coup foudroyant au cœur:

Le Pâtira, refuge de ceux qui ont souffert

Qui plus est, les membres de la Commission ont eu le coup de foudre pour l'un de ceux-ci: Le Pâtira. Ce nom désigne un lieu-dit situé au sud-est de la ville de Montmagny.



Les habitants de Saint-Thomas-de-Pointe-à-la-Caille lors de l'incendie de la Côte-du-Sud se sont réfugiés au lieu-dit Le Pâtira, soit sur un site entre le Chemin des Sucrieries et le Chemin du Golf, au sud-est de la Ville de Montmagny.

Le mot pâtira est un héritage des anciens parlars de France et signifie « personne qui souffre ». Le lieu-dit qui porte ce nom a été le refuge des habitants de l'ancien village de Saint-Thomas-de-Pointe-à-la-Caille lors de l'incendie de la Côte-du-Sud en 1759, au moment de la Conquête. Le nom Le Pâtira pourrait faire référence aux souffrances vécues par les villageois lors de cet événement.

C'est notamment grâce à son originalité, à sa capacité à inspirer des images fortes et riches, à sa contribution à la mise en valeur du patrimoine culturel du Québec et à la pertinence de sa relation avec le lieu qu'il désigne que le nom Le Pâtira a particulièrement séduit la Commission.

Depuis 2013, la Commission fait connaître chaque année ses douze Toponymes coups de cœur afin de souligner la richesse de la toponymie du Québec. Les 12 Coups de cœur 2019 ont été dévoilés le 15 février 2019.

Plaques honorifiques à Montmagny et Cap-Saint-Ignace

La Ville de Montmagny pour Le Pâtira et la Municipalité de Cap-Saint-Ignace pour la Côte à Balle recevront une plaque honorifique de la Commission de toponymie du Québec. 📍



NOUVEAUTÉ!

**SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT AUX
RENDEZ-VOUS MÉDICAUX
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-
DU-SUD**

**POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT
UN SOUTIEN**

Pour obtenir de l'information et
s'inscrire au service | 418-248-7242

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Faites une différence et impliquez-vous
dans votre municipalité!

**HORAIRE SELON VOS DISPONIBILITÉS
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT
418-248-7242 POSTE 109**

CECB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MONTMAGNY-L'ISLET

Sont retournés vers le Père...

Madame Blanche Beaulieu décédée le 15 janvier 2019 au CHSLD de Cap-Saint-Ignace à l'âge de 98 ans et 7 mois. Elle était l'épouse de monsieur Roméo Laflamme de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Outre son époux, elle



laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Diane Mercier), Claude et Michel, ses petites-filles: Maude (Dany Deladurantaye), Cathy et Cindy (François Martineau), ses arrière-petits-enfants:

Loïc, Benjamin et Mai Anh, Eva, Léa et William, Laurianne et Mya, ses frères et sœurs: feu Marie-Luce (feu Léopold Métivier, feu Albert Auclair), feu Pierre (Janette Bilodeau), feu Joseph (feu Rolande Leblanc), feu Marie-Paule (feu Robert Côté), feu Jean-Noël (Janine Hébert), René (Aline Blondeau), Irène (feu Claude Raby, Dominique Plante), Jacques, Georges (feu Monique Martineau), Simone (feu Fernand Côté, Jean-Pierre Gendreau), ses belles-sœurs et beaux-frères: Georgette (Maurice Brochu), feu Armand (feu Yvonne Roy), feu Françoise (feu Denis Caron), feu Marie (feu Jean Lavallée), feu Luc (Noëlla Lemelin), Ghislaine (feu André Collin), Micheline (feu Jean-Yves Normand), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines, autres membres de la famille et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 2 février 2019 en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Berthier-sur-Mer. ☛

Madame Lucienne Moreau décédée le 27 janvier 2019 à l'Hôpital de



Montmagny à l'âge de 89 ans. Elle était l'épouse de feu monsieur Émile Simard. Elle était la fille de feu monsieur Ernest Moreau et de feu dame Léontine Lapointe. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gorian, Pierrette (feu Michel Coulombe), Rémi (Jocelyne Gagné), Jean-Marc (Denise Roy),

Gisèle (Pierre Dubé), Jean-Guy, Monique (feu Réjean St-Amant), Marcel (Julienne Gagné), Martin, Michelle, Daniel (Julie Fiset), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil, ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Simard, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le vendredi 8 février 2019 en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial. ☛

Monsieur Marcel Morin décédé à l'Hôpital de Montmagny le 29 janvier 2019 à l'âge de 73 ans. Il était l'époux



de madame Lise Caron. Il était le fils de feu monsieur Philippe Morin et de feu dame Jeanne D'Arc Fiset. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Lise, ses enfants: Anny (Jean-Luc Coupal), Dominic (Lucie Gagnon), Gilbert (Elisabeth Gaudreau), ses petits-enfants: Jérémy, Philippe, Antoine, Louis-Félix et Charles-Édouard, ses frères et sa sœur: Raymond (Carmelle Tremblay), Maurice (Lise) et Thérèse. Il laisse également dans le deuil: sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Caron, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 9 février 2019 en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☛

Monsieur René Blais décédé le 31 janvier 2019 à l'Hôtel-Dieu de



Lévis à l'âge de 88 ans. Il était l'époux de feu madame Monique Blais et fils de feu monsieur Ludger Blais et de feu dame Albina Plante. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Réjean (Nicole Morin), André (Solange Drapeau), Marie, Grégoire (Lise Pelletier), Simon (Sylvie Picard), Odette (Léandre Cloutier), Jacinthe (Mario Paré), Louise (Conrad Gendron), Dany (Josée Rémillard), Chantal (Dany Gaudreau), ses 23 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants et 1 ange à venir. Il était le frère de: feu Bernadette (feu Jean-Baptiste Campagna), feu Cécile (feu Laurent Campagna), feu Ida (feu Maurice Garant), feu Georges (feu Laurette Falardeau), feu Aldéa (feu George-Henri Vézina), feu Annette (feu Fernand Blais), feu Léandre (Lucette Langevin), feu Rolande (Gérard Cloutier), le beau-frère de: feu Fernand (feu Annette Blais), feu Marie-Rose (feu François Gosselin), feu François (Denise Morin), Thérèse (feu Roger Poirier), feu Roma (Pauline Roy), Gaétane (Jean-Luc Brisson), Claude (Agathe Lamontagne), feu Bernard (Solange Morin), Denise (feu Jean-Claude Bernard), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le lundi 11 février 2019 en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial. ☛

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

MYCO ANNA passe au grenier

C'est avec une certaine surprise que la population de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud apprenait le 20 février dernier qu'une de ses filles, Madame Christiane Garant, mettait un terme à Myco Anna, une entreprise en design de vêtements féminins, dont elle était devenue propriétaire en 2003. L'entreprise avait été fondée par Marie-Chantal Le Breton, à Québec, en 1995.

 par Raynald Laflamme

Myco Anna aura laissé sa marque dans les esprits et dans bien des garde-robes féminines. La griffe de vêtements créés au départ à partir de tissus recyclés, le patchwork, avait évolué ces dernières années vers davantage de matières écologiques. Une réponse aux pressions du commerce aux détails qui exigeait des prix à la baisse alors que les coûts de production augmentaient constamment. Un déséquilibre que ne pouvaient plus absorber Christiane Garant et ses associés.

«Plusieurs personnes croient, à tort, que le vêtement recyclé devrait être vendu moins cher alors qu'il nécessite, au contraire, plus d'étapes de confection. Pour fabriquer une veste à partir de lainages recyclés, nous

Madame Jeannine Garant décédée le 23 janvier 2019 à l'Hôpital de Montmagny à l'âge de 67 ans. Elle était la fille de feu monsieur Émilien Garant et de feu dame Olivette Blais. Elle demeurait à Montmagny, autrefois de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Stéphane Deschamps, Isabelle Deschamps, Guillaume Deschamps (Marie Reglain), ses petits-enfants: Andrew Deschamps,



Anthony Létourneau, Léanne et Cédric Reglain-Deschamps, ses frères et sœurs: Monique (André Forgues), Denise (Jean-Claude Provost), Denys (Suzanne Galibois), Colette (Mario St-Pierre), feu Jean-Claude (Marie Zappavigna), Rémi (Denise Guindon), feu Paul-Germain, Gaston (Nicole Blais), Madeleine (Denis Bélanger), Simon, Jules (Lise Bureau), Gabriel, Rosaire, Marc (Sonia Guillemette), Chantal (Simon Bernier), Mario, Jovette, ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Une liturgie de la Parole a eu lieu le samedi 23 février 2019 au salon funéraire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées ultérieurement au Mausolée de Montmagny. ❖

comptons près de 20 étapes, allant du nettoyage, tailleur, assemblage, etc.», confiait-elle à la collaboratrice Annie Lafrance du HuffingtonPost Québec.

Myco Anna, tant la maison-mère de la rue Saint-Vallier que sa boutique en ligne, a cessé définitivement ses opérations le dimanche 24 mars, à l'aube de ses 25 ans d'existence.

Les sud-françaises se souviendront de ses vêtements à deux occasions bien précises. Myco Anna avait habillé Marie-Claude Savard pour son bal de La Petite Séduction au Centre des loisirs, en avril 2012. Le Cercle des fermières avait accueilli Christiane Garant

à titre d'invitée lors de son souper Spaghettis pour une présentation d'une collection de ses vêtements.

Christiane Garant, fille de Denis Garant et petite-fille de Oscar Garant, agissait chez Myco Anna à titre de présidente et directrice du design. Avec son esprit d'entrepreneurship, d'autres défis l'attendent assurément. ❖



Photo Raynald Laflamme

Christiane Garant et ses associés ont dû se résigner à mettre un terme à l'aventure Myco Anna qui aura laissé sa marque dans le domaine de la mode féminine au Québec pendant près de 25 ans.

Prix reconnaissance de l'engagement municipal à Ville de Montmagny

Le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois), un organisme dont la mission est de supporter et de faciliter l'utilisation accrue du bois en construction commerciale, institutionnelle et multirésidentielle au Québec, a remis ses récompenses le 21 février à Québec.

✍ par Raynald Laflamme

Si aucun projet en bois d'exception soumis de la région n'a retenu l'attention du jury, une reconnaissance spéciale a été attribuée à 13 municipalités du Québec, dont Montmagny.

Cecobois a remis le prix à M. Rémy Langevin, maire de la Ville de Montmagny, pour souligner le choix de la Ville d'utiliser le matériau bois pour la construction de la Scène extérieure de Montmagny, la Scène Montel.

Mis en scène de multiples façons, le bois devient un élément signature qui renforce la qualité architecturale de cette structure publique tout en contribuant à l'intégration réussie de celle-ci dans le paysage de la ville. Soulignons l'équipe de projet: Lemay, Stantec, Scène Scapin, Jean-François Hardy - Consultant acoustique, Ville de Montmagny, Show Distribution, MEL innovation et Goodfellow. 🎧





Alectron
ANALYSE D'EAU INC.

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDELCC)



Experts en solutions d'emballage de carton

www.emballageslm.com - 418-259-7710



NOUVEAUX
PRODUITS DE QUALITÉ
POUR TOUS VOS
ÉVÉNEMENTS

CREDO
création • impression • affichage



- Tente de GRANDE QUALITÉ pour vos événements intérieurs et extérieurs.
- Nappes personnalisées

418 839-7207

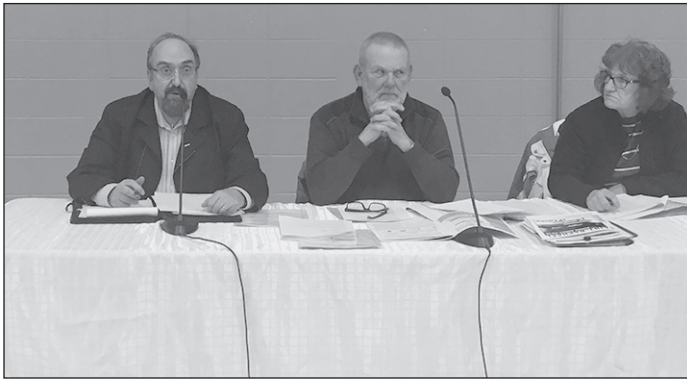
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8
www.impressionscredo.ca

« On doit repartir sur une nouvelle base »

– Gilles Breton, maire de Saint-Raphaël

Le maire de la Municipalité de Saint-Raphaël s'est commis, le 21 février, lors de l'assemblée générale des membres du Journal communautaire La Rafale en appelant au dialogue entre les deux parties. Un conflit larvé avec le journal communautaire depuis plus d'un an a mené la Municipalité à lancer en janvier dernier un bulletin municipal en partie à la charge des contribuables. L'autre partie du financement sera payée à même le bassin d'annonceurs de Saint-Raphaël déjà puisé par La Rafale.

✍ par Raynald Laflamme



Invité par le conseil d'administration du journal La Rafale, le directeur général de L'AMECQ, Yvan Noé Girouard a pris la balle au bond devant l'appel au dialogue lancé par le maire de Saint-Raphaël, Gilles Breton.

La présence du maire Breton et de deux conseillers municipaux a permis à la quarantaine de membres présents de constater qu'un large fossé s'est creusé entre les attentes du conseil municipal sur le plan des coûts et des contenus et les obligations financières du journal communautaire.

« On va essayer de travailler ensemble. En tout cas, moi c'est le but que je recherche. », a fait valoir le maire Breton.

La conseillère Louise Aubé et le conseiller Jérôme Carrier ne se sont pas prononcés publiquement sur cette ouverture au dialogue prôné par le maire. Le conseiller Carrier a toutefois, à plusieurs reprises, demandé au conseil d'administration de La Rafale de ne pas « démoniser » le conflit. Même son de cloche du côté du maire: « On n'est pas ici pour faire un procès », a-t-il lancé pendant que le président de la Rafale, Ronald Roberge, lisait l'historique des échanges entre lui et la Municipalité.

« Ça ne sert à rien d'aller brasser ça. », ce à quoi des voix se sont élevés dans la salle communautaire pour signifier leur intérêt à connaître le fin mot de l'histoire.

De la place pour un seul média

Le maire Breton trouve inconcevable que deux médias desservent la population de Saint-Raphaël. « On ne peut pas continuer comme ça », reconnaît-il.

L'appel au dialogue vient d'être lancé. En mars, cela n'empêchera pas la Municipalité de Saint-Raphaël à poursuivre son aventure média avec son propre bulletin municipal.

De son côté, La Rafale fait ce qu'elle sait faire de mieux de plus de 30 ans : un journal pour la communauté de Saint-Raphaël. Son édition communautaire de mars a été produite avec en main un nouveau contrat d'impression négocié avec le CFER. L'entreprise-école a pignon sur rue à Saint-Raphaël, ce qui a valu les applaudissements de la salle, alors que la Municipalité fait produire son bulletin municipal dans la municipalité voisine d'Armagh.



Une quarantaine de personnes ont assisté à cette importante assemblée des membres. Ils ont reconduit le conseil en place : Ronald Roberge, président; Denise Blais, vice-présidente; Jacqueline Picard, secrétaire-trésorière; Irène Tanguay, Diane Ouellet et Chantal Brisson, administratrices.

Cheerleading avec l'école de danse MOVE

par Annie Lamonde et Valérie Savoie

Les élèves de maternelle à 6^e année pouvaient s'inscrire dernièrement à des cours de danse cheerleading à notre école. Cette activité se déroule du 5 février au 16 avril. Elle a lieu le mardi midi avec une professeure de danse de l'école MOVE. Les jeunes apprennent à faire des stunts, des pyramides et des techniques de base de gymnastique. Ils feront un spectacle le 5 mai à la salle Edwin-Bélangier à Montmagny. ☉

En préparation à Viens jouer avec moi

par Annie Lamonde et Valérie Savoie

Viens jouer avec moi est un méga-concert regroupant plus de 1500 jeunes musiciens provenant des écoles primaires et secondaires de la grande région de Québec et de Chaudière-Appalaches. Celui-ci aura lieu à la salle Albert Rousseau du Cégep de Sainte-Foy, le samedi 25 mai 2019. Les élèves pourront participer à un projet commun d'apprentissage musical. De plus, les chœurs seront accompagnés d'un vrai «band». Madame Micheline offre des midis musique aux élèves de 4^e à 6^e qui veulent y participer et vivre cet événement. Ils se pratiqueront tous les jours 3 à notre école. ☉

Le sport à notre école

par Élisanne Morin et Mathilde Roy

Le samedi 2 février, certains élèves de 4^e, 5^e et 6^e année étaient invités à aller au Spin Don au Gym Santé de Saint-François. Cette activité servait à ramasser des fonds pour la Société canadienne du cancer. Nous avons pédalé, chanté et dansé. C'est Mario Marcoux qui animait. Il y avait en tout 20 parents, élèves et enseignants de notre école qui sont venus pédaler pour la cause. ➔

Les 6 et 21 février, les élèves de Valérie Thibault, Chantale Blais et France Campagna sont allés faire du ski. C'est la deuxième année qu'une telle activité peut avoir lieu. Le but est d'initier les jeunes à ce sport. Ils sont allés à l'école de ski de Lévis. Des moniteurs leur apprennent des techniques de base. Ils étaient aussi accompagnés de leur professeur d'éducation physique, monsieur Patrice.

Les 5, 7, 12 et 14 février derniers, les élèves sont allés à la patinoire de Saint-François. Au lieu de faire leur cours d'éducation physique au gymnase, celui-ci avait lieu à la patinoire. Monsieur Patrice Dubois, notre enseignant, nous a donné de bons trucs pour mieux patiner. Nous avons aussi fait du patinage libre ou du hockey. Tous les élèves ont adoré. ➔ ☉



Sécurité en transport scolaire



par Mathias Gendron et Alexis Allaire

Du 4 au 15 février, il a eu la semaine de la sécurité dans le transport scolaire. Les brigadiers sont venus lire dans les classes une histoire de Sam et Bloup pour sensibiliser les jeunes à la sécurité.



Éloïse Corriveau : le bonheur d'intervenir auprès des enfants

Entrevue réalisée par : Benjamin Emond et Thomas Théberge

Écrit par : Benjamin Emond

Éloïse Corriveau est une éducatrice spécialisée dans les classes et une éducatrice au service de garde. Pour faire ce travail, elle accompagne les élèves en difficulté, adapte le matériel nécessaire pour ceux-ci et veille à leur sécurité. Elle travaille depuis deux ans dans notre commission scolaire, mais c'est la première année que celle-ci est à notre école. Éloïse est éducatrice à Notre Dame-de-L'Assomption, à Berthier-sur-mer et à La Francoлиère.



Elle a choisi de travailler dans ce domaine, car elle aime la relation d'aide avec les gens. Les études nécessaires pour faire ce travail sont trois années de technique au cégep. Ce qu'elle aime le plus dans son métier, ce sont les interactions avec les enfants, car elle aime leur belle joie de vivre. Ce qu'elle trouve le plus difficile, c'est de voir les élèves se décourager devant une difficulté.

Ce qui la passionne dans ce domaine, c'est l'impression qu'elle va toujours garder son cœur d'enfant en côtoyant des jeunes au quotidien. Elle aime passer du temps avec sa famille et ses amis. Elle adore surtout voyager et s'entraîner. Elle n'a pas d'enfant, mais elle veut en avoir d'ici quelques années. Elle est native de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Son plus grand rêve est de visiter le plus de pays possible.

La cueillette de bouteille

par Mathias Gendron et Alexis Allaire

Nous voulons vous dire merci de votre collaboration, lors de la cueillette de bouteilles du 26 janvier dernier. Nous avons ramassé 2,372\$. Nous sommes vraiment contents. La prochaine cueillette est le **27 avril 2019**. N'oubliez pas de garder vos cannettes et bouteilles. Nous passerons les prendre le samedi matin.



418-291-0056

Transport Adapté
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

Les produits métalliques Roy
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

L'ARRÊT-STOP, c'est

UN RESTO
Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

Tél. Resto: 418-259-7704

UN DÉPANNEUR
OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin

Tél. Dép. : 418-259-7515

OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBQ : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

INNOVATOIT.COM

418.554.4352 24/7

La Municipalité veut un CPE sur son territoire



La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a relancé en janvier auprès de la nouvelle députée de Côte-du-Sud, Marie-Ève Proulx, son désir d'implanter un CPE sur son territoire.

✍ par Raynald Laflamme

À l'invitation de L'Écho de Saint-François à donner un suivi au projet d'une antenne du CPE Enfant-Bonheur qui avait été réclamé l'été dernier par les municipalités ouest, le maire a déploré qu'aucune réelle écoute de la part des dirigeants du CPE n'ait pu faire renverser la décision du ministère de la Famille. La règle du 5 km de distance de la maison-mère a eu raison du projet d'un satellite du CPE Enfant-Bonheur dans l'ouest de la MRC. Le journal coopératif L'Oie Blanche rapportait le 22 janvier que la nouvelle installation sera implantée à Montmagny.

Selon ce que laisse entre le maire Frédéric Jean, le projet se faisant à Montmagny, la région perdrait 23 places.

« À Saint-François, nous avons deux services de garde en milieu familial, 750 emplois directs, 60 postes ouverts, un taux de natalité le plus haut dans la MRC et une moyenne d'âge à 35 ans, ça prend ça pour notre développement. »

Une oreille attentive à la décentralisation des services

Le maire Frédéric Jean voit dans la nouvelle élue une alliée dont le parti, la CAQ, est favorable à décentralisation des services, des villes centres vers les plus petites communautés périphériques. De plus, le Gouvernement de la CAQ a annoncé en février la création de 2500 nouvelles places en CPE.

Le terrain vacant au nord-est de l'intersection du Quatre-Chemins est envisagé pour l'installation future d'un CPE. La Municipalité aurait déjà approché le propriétaire à cet effet.

« Il faut être là! La décentralisation, c'est bon pour le CPE. C'est bon aussi pour les deux médecins que l'on veut voir s'installer dans la nouvelle clinique nouvellement aménagée. »

Une offre bonifiée

La Municipalité de Saint-François a allongé son offre pour un CPE. Elle offre un terrain et 300 000\$ pour la réalisation d'une implantation. L'argent avancé par la Municipalité viendrait de ses coffres. Elle se rembourserait à long terme en monnayant auprès des entreprises les places en garderie. Une pratique que le ministère de la Famille approuverait, selon le maire Jean.

Le coût d'installation d'un CPE est de 900 000\$, appuyé d'une aide de Québec de 600 000\$. Le maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud regarde à cette étape-ci du dossier toutes les possibilités. Il a eu vent qu'un permis de CPE serait disponible au Québec pour l'installation d'un CPE trilingue: anglais, français, espagnol.

Une priorité régionale

En février, la MRC a dressé une liste d'actions prioritaires pour le développement de son territoire. L'installation d'un CPE dans l'Ouest de la MRC vient en 4e position.

« Nous avons besoin d'un CPE pour attirer de nouvelles familles, garder notre école en vie, d'attirer du monde à travailler chez nous et vendre des terrains », de conclure le directeur général la Municipalité, M. Rémi Montminy. ☉



FRÉCHETTE
418 248-2900
MONTMAGNY (QUÉBEC)
www.frechetteford.com



- Équipe expérimentée
- À l'écoute de vos besoins
- Transparence
- Environnement sans pression
- Service personnalisé
- Ambiance chaleureuse

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!

 FRANCIS FRÉCHETTE Président	 BENOÎT LEVESQUE Directeur des ventes	 STÉPHANE BERNIER Conseiller aux ventes	 RICHARD DUTIL Conseiller aux ventes	 MYREILLE PORLIER Conseillère aux ventes	 CAROLINE PAGEAU Directrice financière
---	--	--	--	---	---



Samedi 16 mars 2019

Tire sur neige et bar sur place

25\$ adulte / 10\$ enfant (12 ans et-) / Gratuit 5 ans et -

Soirée en musique avec Eric St Pierre, Michel Bois et quelques membres de la famille Laflamme

Repas chaud canadien

Traiteur : Restaurant 51

Soupe aux pois	Saucisse
Betteraves	Jambon
Salade de chou	Patates jaunes
Pâté à la viande	Ragoût de boulette
Fèves aux lard	Pouding chômeur

Information

Ouverture des portes : 16 h 00

Service du repas : dès 18 h 00

Où : Centre des loisirs, 567 Chemin Saint-François

Réservation : 418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca

Point de vente : bureau municipale, dépanneur Servi Express

& auprès des membres du comité des loisirs

Nos jeunes ont été confirmés dans leur foi

Félicitations à nos jeunes qui ont célébré leur Confirmation, le dimanche 27 janvier.

Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont fait que cette belle fête soit des plus réussies : aux jeunes qui se préparaient pour ce sacrement depuis maintenant quelques années



par leurs catéchèses. Merci à leurs parents, leurs parrains et marraines, madame l'animatrice, notre belle chorale, l'abbé Jacques. Un merci particulier à notre nouvel évêque, Monseigneur Pierre Goudreault, pour sa simplicité avec les jeunes, ainsi que la belle spiritualité qu'il nous démontre. Merci à M. Jean-Yves Fortin, notre cérémoniaire qui guidait les servants avec gentillesse.

Les jeunes ont beaucoup travaillé avec 7 dons de l'Esprit-Saint; c'est-à-dire : la **Sagesse**, qui nous aide à faire une place à Dieu dans notre vie et prendre le temps de lui parler; le **Conseil**, qui nous aide à prendre les bonnes décisions et à l'adolescence, les décisions sont de plus en plus importantes pour notre vie; l'**Intelligence**, qui nous aide à comprendre la Parole de Dieu et la mettre en pratique tous les jours (qui n'est pas toujours facile...); la **Connaissance**, qui nous aide à comprendre le sens des

événements importants de notre vie (pourquoi la mort, la maladie, l'amour...); la **Prière** ou l'**Adoration** pour nous rendre capables de reconnaître Dieu en toute confiance, de le prier simplement et de le remercier pour les merveilles qu'il fait pour nous; le don de la **Force** qui nous est donné pour vaincre courageusement les obstacles de notre vie et si nécessaire de changer de direction et pour terminer; le don de l'**Amour** ou l'**Affection filiale**, qui nous aide à aimer Dieu et notre prochain : nos parents, nos camarades, tous ceux qui vivent avec nous, même ceux qu'ils nous sont plus difficiles à aimer.

Merci aussi à tous les amis et paroissiens qui, par leurs prières et leur présence, ont enrichi notre célébration.

Fabienne Blais, agente de pastorale



MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621
www.thibaultgm.com





COMMERCIAL ÉLITE

500, av. St-David, Montmagny
418 248-7122
505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière
418 856-2621

VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION
Votre concessionnaire de confiance!

 Francis Fréchette Président	 Stéphane Coulombe Directeur des ventes Véhicules neufs	 Éric Demers Directeur des ventes Véhicules d'occasion	 Éric Thiboutot Conseiller aux ventes	 François Gagnon Conseiller aux ventes	 Louis Laliberté Conseiller aux ventes	 Guillaume Fortin Conseiller aux ventes	 Martin Fournier Directeur commercial	 Guyauve Bélanger Préposé à la livraison
--	---	--	--	---	---	--	--	---

Le Miel des Prairies

Quand je sucre, je mielle!



- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation

120, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
418-259-2354

lemieldesprairies@gmail.com
www.facebook.com/propYanBlais1/



FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION FLEURS & JARDINS

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolelajoie.com



Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com







Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télé. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca



358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
www.autoplace.ca



REMORQUAGE
24 HEURES

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

<input type="checkbox"/> Freins	<input type="checkbox"/> Silencieux
<input type="checkbox"/> Pneus	<input type="checkbox"/> Vidange d'huile
<input type="checkbox"/> Suspension	<input type="checkbox"/> Air climatisé
<input type="checkbox"/> Mise au point	<input type="checkbox"/> Autre

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1
☎ **418-248-3634**
MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Histoire et patrimoine d'ici

En 1814 lors de la construction du 2^e moulin banal au canton Morigeau, le 1^{er} moulin à farine, construit en 1740 au milieu des Grandes Costes, fut abandonné en ruines.

✍ par Jacques Boulet

Par la suite dans un contrat du 23 février 1820, rédigé par le notaire Jean-Charles Létourneau, Joseph Fraser se fit concéder par Claude Dénéchaud, régisseur de la seigneurie pour le compte des dames de l'Hôpital-Général, tout l'emplacement -28 arpents en superficie- réservé pour les besoins des meuniers.

Sans tarder, il y fit construire un moulin à scie au pied des Grandes Costes en biais entre le petit chalet et la grange qui existent présentement. Des contrats notariés¹ attestent que des cultivateurs s'engagent à bûcher des billots d'épinettes et à les livrer au moulin à scie de monsieur Joseph Fraser au pied des Grandes Costes.

Quelques années plus tard un contrat du notaire François -Marcel Kirouac, daté du 29 août 1836, nous révèle que Joseph Fraser vend le demi de cet emplacement-14 arpents en superficie- y compris le moulin à scie, à Louis Martineau, qui, dès le 21 novembre de la même année² le cède avec droit de rachat-vente à faculté de réméré- à son frère Romain Martineau. Le 26 avril 1838³ Louis Martineau utilise son privilège de rachat pour récupérer ce même terrain qu'il concédera d'une façon définitive à son frère Romain le 13 décembre 1841 devant le notaire Vildebou Larue.

Par bail emphytéotique de 99 ans daté du 6 juillet 1843 par le notaire Vildebou Larue, Romain Martineau, plus qu'occupé avec le développement du canton d'Armagh, cède à Pierre Simard et à Césarée Duchesneau, son épouse, ce même terrain de 14 arpents en superficie. Dans ces différentes transactions on y lit toujours vente de l'emplacement du moulin à la ruine. Pierre Simard, menuisier-charpentier de renom, y construit une grange, une maison et des moulins à carder et fouler la laine en plus d'exploiter le moulin à scie.

Transactions concernant uniquement le moulin à scie situé sur le lot 272 au pied des Costes

Par un contrat du 15 novembre 1854 devant le notaire Jean-Baptiste Morin, Pierre Simard et Césarée Duchesneau vendent uniquement le moulin à scie, en déli-

Un moulin à scie construit sur la rivière Giasson au pied des Grandes Costes

mitant d'une façon imprécise un terrain de trois quarts d'arpent en superficie, à François-Xavier Morin qui, le 24 avril 1857, le revend à Nazaire Barthell; ce dernier contrat est résilié le 1^{er} juin 1857 devant le même notaire. Le 27 avril 1858 le notaire Vildebon Larue rédige un contrat par lequel François-Xavier Morin cède ce moulin à scie avec ses agrès, accessoires et le pouvoir d'eau à Jean-Baptiste Beaudouin. Dès le 8 avril 1859 Jean-François Beaudouin vend le tout à Nazaire Barthell et à André-Olivier Fleury. Quelques mois plus tard Nazaire Barthell se départit de sa part au profit d'André-Olivier Fleury le 16 décembre 1859 - ces 2 derniers contrats sont inclus dans le greffe du notaire Jean-Baptiste Morin. Le 18 juillet 1865, toujours selon le notaire Jean-Baptiste Morin, Nazaire Barthell redevient l'unique propriétaire de ce moulin à scie.

À son tour Jean-Baptiste Beaudouin rachète de Nazaire Barthell le même terrain sur lequel se trouve ce moulin à scie dans un contrat du 11 mars 1872 rédigé par le notaire Édouard Lavergne. Ce même jour Jean-Baptiste Beaudouin le revend à Honoré Barthell. D'autre part, 11 ans plus tard, le 20 décembre 1883 dans un contrat du notaire Joseph-Stanislas Gendron le même Jean-Baptiste Beaudouin donne à son fils Joseph Jean-Marie (alias Johnny) Beaudouin le même emplacement, à savoir le lot 272, sur lequel il n'y a plus que les débris du moulin et le pouvoir d'eau. Toujours selon le notaire Joseph-Stanislas Gendron, le 26 avril 1884 Johnny Beaudouin vend à Olivier Tremblay l'emplacement du moulin, les ruines de ce moulin et le pouvoir d'eau. Ce moulin ne fut jamais reconstruit.

Autres transactions pour la demie (14 arpents en superficie) de l'emplacement du moulin à la ruine acquis de Romain Martineau par Pierre Simard et Césarée Duchesneau en 1843

Devant le notaire Jean-Baptiste Morin, le mars 1865, madame Césarée Duchesneau, veuve de Pierre Simard depuis 1859, donne à Édouard Barthell, maître-ouvrier, la demie de cet emplacement du moulin à la ruine- 14 arpents en superficie-qui, lors de l'établissement du cadastre en 1875, devient le lot 273 - tout en conservant certains avantages dont celui de pouvoir demeurer dans sa maison. Dans les années subséquentes Édouard Barthell fit d'autres acquisitions de telle sorte que le 20 décembre 1883 il vend à olivier Tremblay les lots 273,275, 280.

En 1900, Léger Martineau5acquiert les lots d'Olivier Tremblay. Cependant en 19096le pasteur protestant Ernest Tremblay, fils d'Olivier, qui vit au Wisconsin, récupère les lots 272, 273, 275, 276,280, 281, tous situés de part et d'autre de la montée des Prairies. En 1966, madame Anna Doris Tremblay achète7 de son père Ernest Tremblay les lots 272 et 273. Aujourd'hui ces lots 272, 273 sur lesquels sont construits un chalet et une grange au pied des Grandes Costes sont la propriété de Aurèle Gendron qui les a acquis de madame Anna Doris Tremblay en 19918. Depuis ce temps la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a acquis une partie du lot 273 pour y construire l'usine de filtration de l'eau de l'aqueduc municipal.

1 Jean-Baptiste Morin, 16 août 1826, 21 janvier 1829 etc.

2 François-Marcel Kirouac, 21 novembre 1836

3 Vildebon Larue, 26 avril 1838

4 Joseph-Stanislas Gendron,5 mai 1883

5 Jos-Stanislas Gendron, 6 décembre 1900

6 Arthur Martineau, 12 juin 1909

7 Georges Hébert, 7 juillet 1966



LAPOINTE
AUTO • MONTMAGNY
Chrysler • Dodge • Jeep • RAM

VENTE • LOCATION • ÉCHANGE

160, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A5

418 • 248 • 8899

www.lapointeauto.com
WWW.FACEBOOK.COM/LAPOINTEAUTOMOBILEINC/

CHRYSLER **Jeep** DODGE  RAM





9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: (418) 259-2709

Télé.: (418) 472-0505

Email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8 1ère Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440

télec. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



JEAN MORIN

jean.morin@ms2controle.net

Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique Industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444

URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444



GHISLAIN
VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Monyvill enr.

R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement

Service de Pelle & Multi Terrain

Marteau hydraulique

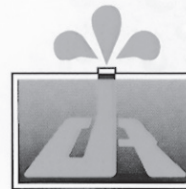
Installations Septiques

Séchoir à bois • Caméra de drain

Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net

462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0



R. B. Q. : 2314-4926-84

**Forage J. & R.
Cloutier inc.**

- FORAGE DE PUIXS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-7140

autobuslsbc@videotron.ca



☎ 418-248-5622
418-248-7071

GFL

GARAGE 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS
ET FILS

◆ Pare-brise

◆ Expert collision automobile

◆ Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE

Les Vikings sacrés champions !

Les Vikings du capitaine Benoit Morin a remporté le Tournoi de hockey de Saint-François ce samedi 9 février sur la patinoire extérieure des Loisirs.

✍ par Raynald Laflamme

Le froid très présent tout au long du Tournoi n'a pas fait de quartier aux 54 joueurs inscrits et partagés en formule repêchage au sein de 8 équipes.

Les Vikings et leur gardien Étienne Thibault ont défait en finale Les Pas Pire du capitaine François Charbonneau par blanchissage 2-0.

Les Vikings enlignaient :

Benoît Morin, capitaine
Jean-Philippe Morin
Mathieu Raby
Emmanuel Lacroix
Yorick St-Pierre
Maxime Dufour

Erik Tanguay
Frederick Blais
Etienne Thibault, gardien

Allez savoir! **Erik Tanguay** et **Jean-Christophe Carrier** avaient des allures du Rocket. Pas tant pas leur vitesse, mais par leur force de caractère. Ce n'est pas un démenagement qui les avait occupés quelques heures avant le Tournoi, mais une nuit passé avec à débayer la patinoire dans des conditions climatiques difficiles. Tournoi oblige! Un autre qui a souffert: **Jonathan Gendron** qui évoluait sur l'équipe du Plastique Blais. Dès les petites heures du matin, il était de ceux qui ont arrosé la patinoire afin de présenter cette 16^e édition. Leur détermination et celle de tous les autres bénévoles responsables de la patinoire a sauvé cette édition malmenée par le climat.

Le Tournoi de hockey de Saint-François sera de retour l'an prochain pour une 17^e édition. ⚡

REMERCIEMENTS DU SERVICE DES INCENDIES

Le Service des incendies de Saint-François et Saint-Pierre tient à remercier ses généreux commanditaires qui ont participé à équiper le Service d'un outil qui aidera nos pompiers lors des entraînements en espaces clos.

REMERCIEMENTS




Avantis
Coopérative

SOLENO
La maîtrise de l'eau pluviale

MTY EXPRESS 1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ETANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0
Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



Bernard Généreux

Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



2019 Mars

Au fil des jours

dimanche

lundi

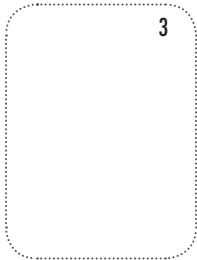
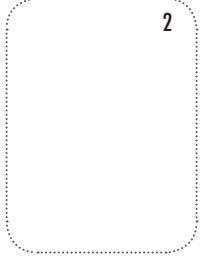
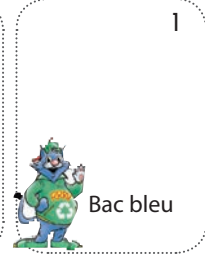
mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



Réunion du conseil



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME!



Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Réunion des Fermières 13h30

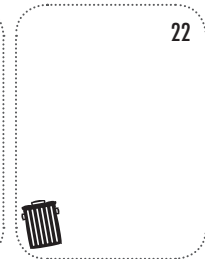
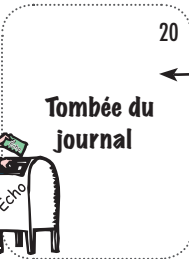
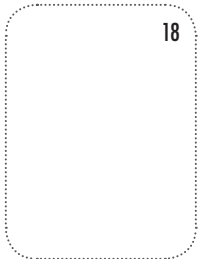
Messe 19h
Chapelle des Prairies

Tombée du journal

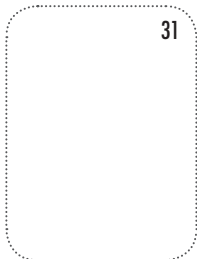
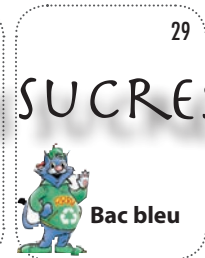
Journée internationale de la francophonie!



Repas Cabane à sucre et soirée en musique Centre des loisirs 18h



C'EST LE TEMPS DES SUCRES!



Soyez prudents!

Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 février 2019, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 14 JANVIER 2019.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 janvier 2019 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 janvier 2019 soit adopté tel que déposé.

REVENUS JANVIER 2019

Journal l'Écho (remb. frais de poste).....	249,72	
Fax.....	6,00	
Permis	290,00	
Loyers	3455,00	
Location de salle	448,00	
Bar.....	388,00	
Hockey.....	120,00	
Local des jeunes.....	162,85	
Photocopies.....	76,00	
Vente sable et sel.....	135,00	
Vidange d'urgence fosse septique.....	294,00	
Raccordement aqueduc-égout.....	1250,00	
TOTAL :.....	6 874,57	

COMPTES PAYÉS FÉVRIER 2019

Vidéotron		
Bibliothèque.....	70,82	
Loisirs.....	145,22	216,04
Hydro-Québec,		
Éclairage public.....	823,99	
Clignotants (école).....	41,46	865,45
Postes Canada, envoi lettre recommandée.....	12,13	
Ministre Revenu Québec, remise de janvier 2019.....	14818,02	
Revenu Canada, remise de janvier 2019.....	6103,65	
CARRA, remise de janvier 2019.....	417,73	
La Fabrique, loyer février 2019 Bibliothèque.....	350,00	
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire janvier 2019.....	25,00	
MonBuro,		
Contrat photocopieur.....	27,11	
Clés USB.....	91,94	
Clés USB, coffret, etc. (Loisirs).....	299,08	418,13

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
O
I
S

●	Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL décembre 2018	2229,14	
●	Régie Gestion Mauricie, enfouissement décembre 2018	3111,15	
●	REM, pièce camion Ford	192,61	
●	Boulons et Ecrous A.M, boulons (Garage)	308,33	
●	CREDO, chèques laser (1000)	433,86	
●	Société Mutuelle de Prévention, forfait janvier à juin 2019	587,75	
●	Les Alarmes Clément Pelletier, frais annuels surveillance Loisirs	206,96	
●	Pages Jaunes, publication	115,03	
●	Praxair, 2188 m ³ à 0,3142\$ oxygène usine filtration	806,73	
●	Arrêt Stop, essence service incendie	10,85	
●	Unibéton, 133,71 tm sable et sel 12% à 23,50\$	3612,76	
●	Dicom, envoi colis usine filtration	9,30	
●	Commairco, pièces usine filtration	813,62	
●	Sel Warwick, sel à glace en vrac	3702,37	
●	Monyvill enr,		
●	1464 m ³ neige à 0,90	1317,60	
●	3 hrs trottoirs à 83\$	249,00	1801,20
●	Véolia, chlorure de potassium (usine de filtration)	127,62	
●	Air Liquide, cylindres (5) Garage	774,78	
●	Jacques Théberge, remb. certificat cadeau (retraite pompier)	250,00	
●	Défi-Évasion inc., activité par comité Loisirs	1220,24	
●	Ass. des Camps du Québec, adhésion 2019	172,46	
●	DBO Expert, suivi annuel système traitemetn Enviro Septic usine	86,67	
●	Propane GRG, 553,3 litres à 0,45\$ propane Caserne incendie	306,83	
●	Molson Coors Canada, bière Loisirs	1175,75	
●	V-T0,		
●	Produits sanitaires Maison Paroisse	131,90	
●	Produits sanitaires Garage	69,90	
●	Produits sanitaires Loisirs	293,70	569,69
●	Nortrax, pièce niveleuse	326,94	
●	Marc Plamondon, entraînement GMU 2½hrs à 50\$	125,00	
●	Performance GP, pièces scie service incendie	49,70	
●	MS2Contrôle,		
●	Vérifier caméra Loisirs	532,30	
●	Vérifier fuite d'air valve bassins traitement usine	329,06	861,36
●	Hydro Gestion inc., nettoyage conduite poste pompage (ass.)	3080,61	
●	Métal L.P.L. enr., soudure boîtier lumière Caserne incendie	40,24	
●	Service d'Équipements GD, pièces camion Freightliner	822,85	
●	Bossé & Frère, pièce tracteur	205,27	
●	Macpek, pièces équipements	526,13	
●	Philippe Gosslin & Ass.,		
●	3384,5 litres à 0,79 huile chauffage M. Paroisse	3101,60	
●	2361,8 litres à 0,80 huile chauffage Loisirs	2168,96	
●	1676,6 litres à 0,79 huile chauffage Garage	1536,29	
●	9181,49 « à 1,04 diesel	9417,94	16224,79
●	Monyvill enr,		
●	7½ hrs à 83\$ trottoirs	622,50	
●	2 x 25\$ souffler passage piétonnier	50,00	
●	1824m ³ ramassage neige à 0,90\$	1641,60	
●	1 transport béliet	75,00	
●	Transport sable et sel 90,94 tm à 4,50\$	409,23	3217,38
●	Journal l'Oie Blanche, publicité offre d'emploi	459,90	
●	Alphonse Lamonde , remplacer contrôle d'entrée d'eau Garage	655,18	
●	Nortrax, pièce équipements (Garage)	112,26	
●	MRC de Montmagny,		
●	Tonnage décembre 2018	1221,61	
●	Produits dangereux 2018	8,50	1230,11
●	Stelem, tuteurs 48 pouces jaune pour bornes-fontaines	689,85	
●	Tourisme Chaudière-Appalaches, adhésion 2019	371,60	
●	Ethier Avocats, mandat récupération TPS-TVQ au 31 déc	1069,62	
●	Unibéton, 74,96 sable et sel 12% à 23,50\$	2025,36	
●	Sel Warwick, sel à glace en vrac	4054,96	
●	CDTEC Calibtation, étalonnage et certification détecteurs (usine)	523,15	
●	Solutions d'eau Xylem, matériel usine de filtration	523,14	

Forfait Rosmar,		
37,4 hrs à 70\$ location pelle.....	2618,00	
5,2 hrs à 105\$ location broyeur.....	551,25	
1 à 105,17\$ dent et bolt pour pelle.....	105,17	3764,76
Portes Servi-Pro, réparation porte (Garage).....		269,73
Multi-Services MTY L'Islet, ferme-porte Halsco (Loisirs).....		171,89
Macpek, pièces camion Freightliner.....		191,13
Philippe Gosselin & Ass., 2000 litres à 1,059 diesel.....		2435,17
Pagenet, téléavertisseurs.....		59,45
Garage Gilmyr, réparation camion Freightliner.....		1850,80
Tardif Electronique, support murale sonora SAG 64 (t.v. Bar).....		172,41
Les Equipements Pierre-Paul Beaulieu, pièces souffleur.....		66,69
Unibéton, 69,77 tm sable et sel 12% à 23,50\$.....		1885,14
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée.....		538,43
MRC de Montmagny, vidange fosse supplémentaire.....		56,00
Transport Guy Hamel, lame au carbure.....		1993,67
Bossé & Frère, pièce souffleur.....		410,08
Service d'Equipement GD, pièce Freightliner.....		320,09
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements.....		1000,13
Dépanneur Servi Express, essence.....		396,67
Philippe Gosselin & Ass.,		
1882,2 litres à 0,8011 huile chauffage M. Paroisse.....	1678,36	
1927 litres à 0,8011 huile chauffage Loisirs.....	1792,55	
300,6 litres à 0,7811 huile chauffage Garage.....	269,96	
5992,5 litres à 0,0360 diesel.....	7124,26	10865,13
Monyvill,		
704 m ³ neige à 0,90\$ ramassage neige.....	633,60	
4,5 hrs à 83\$ trottoirs.....	373,50	1157,91
Propane GRG, 398,5 litres à 0,459 propane Caserme.....		224,73
Véronique Noël, remb. publicité Facebook.....		200,84
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 2019.....		90,00
Supérieur Propane, location cylindre.....		4,60
L'Arrêt Stop, essence service incendie.....		10,85
Aquatech, opération usine filtration et eaux usées.....		9772,87
Alphonse Lamonde, réparation brûleur à l'huile (Garage).....		906,03
Pneus André Ouellet 2000, pneu Freightliner.....		1084,42
Fortin Sécurité Médic, gants.....		147,63
Experts Camion Lévis, camion Ford.....		80,09
Tapis Montmagny, planchette vinyle vestiaire et Bar (Loisirs).....		786,88
Roy Minimoteur, pièce équipement.....		281,63
Postes Canada, envoi journal l'Echo extérieur.....		100,24
Avantis, matériel divers voirie.....		160,43
TOTAL.....		124503,77

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de février 2019.

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSOLUTION POUR LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA TECQ 2014-2018

Pour être en mesure d'être autorisée à utiliser la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018, la Municipalité doit, par résolution, approuver la programmation des travaux déposée.

En premier lieu, pourquoi parler du programme 2014-2018 en 2019? Puisque la majorité des municipalités éprouvaient d'importants délais de réalisation dus aux retards majeurs des firmes d'ingénierie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a prolongé d'un (1) an le programme pour la réalisation des travaux. Donc, la Municipalité avait jusqu'au 31 décembre dernier pour déposer une programmation et jusqu'au 31 décembre 2019 pour réaliser les travaux en question. Comme exigée, une programmation de travaux a été déposée en début décembre 2018.

Suite à ce dépôt, le chargé de projet du MAMH a pris contact avec le directeur général pour discuter de la programmation présentée. Ce qu'il nous a appris à ce moment nous a littéralement jeté en bas de notre chaise. Les travaux projetés par la Municipalité ne cadraient pas dans la TECQ 2014-2018. Si on fait un retour dans le passé de quelques années, la Municipalité devait obligatoirement faire produire un plan d'intervention d'urgence par une firme d'ingénierie, ce qu'elle a fait en 2014. Une première copie du rapport en question a été pro-

duite en 2015 et une deuxième en 2016. Tous deux disaient la même chose et donnaient prioritaire, les tronçons ciblés par la Municipalité soit 1^{re} avenue et 1^{re} rue Est. Par contre, une troisième version a été produite et déposée au ministère en 2016 et c'est cette version que le MAMH a acceptée. La conclusion de ce dernier rapport dit mot pour mot la même chose que les deux premiers, mais par contre, l'annexe 5, elle, diffère et c'est ce qui a rendu nos travaux projetés non conformes. À titre informatif, la Municipalité n'a jamais été informée qu'il y avait une autre version du rapport et encore moins les changements qu'elle apportait.

Donc, suite à cette déstabilisante nouvelle, plusieurs communications et négociations ont eu lieu pour que la programmation présentée soit acceptée et pour que nous soyons en mesure d'utiliser la somme au quelle la Municipalité a droit. Nous avons reçu, dans les derniers jours, une réponse positive à nos demandes du chargé de projet, mais sous certaines conditions. L'une d'entre elles est que la Municipalité adopte, par résolution, la programmation de travaux déposée.

Dans le but de pouvoir se conformer aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, est-ce que le conseil accepte la programmation des travaux présentés dans le cadre de la TECQ 2014-2018?

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont déjà été produits pour les travaux de réfection d'un tronçon de la 1^{re} avenue et la 1^{re} rue Est;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est allée en appel d'offres et qu'un soumissionnaire a été retenu;

CONSIDÉRANT QUE ce n'est qu'après le dépôt de la programmation de travaux que nous avons appris l'existence d'une autre version du plan d'intervention qui ne plaçait plus les travaux projetés comme prioritaires ;

CONSIDÉRANT QUE suite à nos demandes, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est prêt à accepter nos travaux sous certaines conditions ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance de ces conditions et sont d'accord à s'engager à les respecter;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte et maintien la programmation de travaux déposée au MAMH dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

QUE le directeur effectue les corrections demandées ;

QUE le directeur soit autorisé à signer les documents relatifs à cette demande ;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Michel Bolduc du MAMH.

RÉSOLUTION POUR L'UTILISATION DE LA TECQ 2019-2023

En lien avec le point précédent, une autre des conditions que le MAMH nous demande pour que la programmation des travaux présentée soit acceptée est que la Municipalité doit, par résolution, s'engager à utiliser quatre-vingts pour cent (80%) de son enveloppe dans le cadre de la TECQ 2019-2023 uniquement pour des travaux de renouvellement de conduites prioritaires au plan d'intervention.

Donc, suivant cette exigence, est-ce que le conseil municipal accepte cette condition et s'engage à utiliser 80% de la TECQ 2019-2023 uniquement pour les travaux de remplacement de conduite prioritaire?

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a accepté la programmation de travaux déposée dans le cadre de la TECQ 2014-2018 et ce, même si les travaux présentés n'étaient pas jugés prioritaires;

CONSIDÉRANT QUE pour cette acceptation, le MAMH a exigé des conditions et parmi l'une d'elles, que la Municipalité s'engage à utiliser 80% de son enveloppe dans le cadre de la TECQ 2019-2023 uniquement pour des travaux de renouvellement de conduites prioritaires au plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal comprend bien les exigences du MAMH;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à utiliser 80% de son enveloppe dans le cadre de la TECQ 2019-2023 uniquement pour des travaux de renouvellement de conduites prioritaires au plan d'intervention;

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Monsieur Michel Bolduc du MAMH.

DOSSIERS (2) DE DÉROGATION MINEURE

Nous avons deux (2) dossiers de demande de dérogation mineure qui nous ont été présentés et en voici les descriptions :

DOSSIER 2018-12-0008

Les propriétaires du lot 3 977 154 situé au 188, ch. Sainte-Catherine désirent procéder à la construction d'un garage en cour avant. Les dimensions du bâtiment projeté sont 6,1 mètres par 11 mètres. Ce bâtiment comporterait une partie fermée qui servirait de garage à l'usage de la résidence et une autre partie du genre abri d'auto qui servirait à abriter un véhicule l'hiver et de kiosque de vente de fruits et légumes l'été.

Dans ce dossier, ce ne sont pas les dimensions du bâtiment ou les distances séparatrices qui sont dérogoires, mais plutôt le fait qu'il serait construit en cour avant. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni le 4 février pour discuter et analyser ce dossier et recommande au conseil d'accepter tel quel et sans condition le dossier dérogoire qui lui est présenté.

Est-ce que la Municipalité suit les recommandations du CCU?

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni pour procéder à l'étude de ce dossier;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà un bâtiment en cours avant à l'endroit où es prévu le projet;

CONSIDÉRANT QU'après étude du dossier, le CCU recommande aux élus d'accepter tel quel et sans condition ce dossier dérogatoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil municipal de Saint-François-de-a-Rivière-du-Sud accepte sans condition la demande de dérogation mineure 2018-12-0008.

QUE cette résolution soit acheminée à l'officier municipal pour qu'il puisse avancer dans le dossier avec le promoteur.

DOSSIER 2018-12-0009

Les propriétaires des lots 4 105 746 et 4 105 747 situés au 506 ch Saint-François Ouest désirent procéder à un lotissement qui affectera les deux (2) lots mentionnés.

La problématique dans ce dossier est qu'une fois le lotissement fait, le garage qui appartient à la Fabrique de St-François se trouvera à 51 centimètres de la ligne de lot alors que la réglementation exige 1 mètre. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni le 4 février pour discuter et analyser ce dossier et recommande au conseil d'accepter tel quel et sans condition le dossier dérogatoire qui lui est présenté.

Est-ce que la Municipalité suit les recommandations du CCU?

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est réuni pour procéder à l'étude de ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE la garage qui est en cause est construit depuis plusieurs dizaines d'années et qu'il y a très peu de chance que cette marge génère une problématique dans le futur ;

CONSIDÉRANT QU'après étude du dossier, le CCU recommande aux élus d'accepter tels quels et sans condition ce dossier dérogatoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil municipal de Saint-François-de-a-Rivière-du-Sud accepte sans condition la demande de dérogation mineure 2018-12-0009.

QUE cette résolution soit acheminée à l'officier municipal pour qu'il puisse avancer dans le dossier avec les demandeurs.

RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL DE CHANDLER

Les 7, 8 et 9 mai prochain se tiendra le rendez-vous Loisir Rural à Chandler. Ce congrès offre beaucoup de formation, réseautage et de partage d'idée.

Véronique, notre coordonnatrice en loisir, aimerait beaucoup y prendre part, d'autant plus que les frais de transport seraient assumés par l'URLS. Pour l'inscription et l'hébergement, c'est une somme maximale de 435\$ plus taxes qui devrait être assumée par la Municipalité.

Est-ce que le conseil municipal autorise Véronique à procéder à son inscription?

CONSIDÉRANT QUE les élus sont très satisfaits du travail exécuté par madame Noël;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de toujours se garder informé et à jour pour continuer de divertir et faire bouger la population;

CONSIDÉRANT QUE ce genre d'évènement est l'endroit tout indiqué pour faire du réseautage et assister à des formations des plus intéressantes;

CONSIDÉRANT QUE notre coordonnatrice en loisirs a de l'intérêt pour ce congrès;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise madame Véronique Noël à procéder à son inscription au Rendez-vous Québécois du loisir rural de Chandler.

QUE les frais liés à cet évènement soient à la charge de la Municipalité.

REDEVANCES POUR L'EXPLOITATION DE CARRIÈRES SABLIERES ET GRAVIÈRES DANS NOTRE MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

Le directeur informe les élus que dans les derniers jours, il a fait parvenir à chacun des exploitants de carrières sablières et gravières de la Municipalité un formulaire de dénonciation du tonnage extirpé de leur site.

Toujours à titre informatif, c'est 0,58\$ de la tonne extirpé que la Municipalité a droit comme redevance.

DÉSIGNATION

En février 2018, le conseil avait nommé des responsables pour chacun des comités et secteurs et en voici la liste :

- Travaux publics et déneigement : **M. Frédéric Jean** en support au directeur général et au responsable des travaux publics
- Politique familiale et MADA : **Mme Huguette Blais**
- CCU (comité consultatif d'urbanisme) : **M. Jean-Yves Gosselin** siège déjà au CCU
- Société de développement : **M. Jean-Yves Gosselin**
- Sécurité incendie et public : **M. Jean-Guy St-Pierre** avec l'aide de Rémi Montminy.
- Habitations patrimoniales : **M. Yves Laflamme** accepte, avec enthousiasme, ce mandat
- Comité des loisirs : **Mme Chantal Blanchette** et **Mme Sandra Proulx**
- Représentant à la table du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) : **M. Yves Laflamme**
- Transport adapté du vieux quai : **Mme Sandra Proulx**

Pour l'année 2019, est-ce que le conseil désire apporter des modifications à cette liste ou la conserve telle quelle?

CONSIDÉRANT QUE suite à un tour de table, tous les élus sont satisfaits des mandats qui leur ont été confiés en 2018;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont le désir de continuer à s'occuper des dossiers qui leur ont été assignés;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne les personnes, mentionnées à la suivante liste, pour faire le lien entre le Conseil municipal et les dossiers et organismes visés.

- Travaux publics et déneigement : **M. Frédéric Jean** en support au directeur général et au responsable des travaux publics
- Politique familiale et MADA : **Mme Huguette Blais**
- CCU (comité consultatif d'urbanisme) : **M. Jean-Yves Gosselin**
- Société de développement : **M. Jean-Yves Gosselin** siège depuis les tout débuts de la Société de développement et il accepte de continuer
- Sécurité incendie et public : **M. Jean-Guy St-Pierre** va prendre ce mandat avec l'aide de Rémi Montminy.
- Habitations patrimoniales : **M. Yves Laflamme** accepte, avec enthousiasme, ce mandat
- Comité des loisirs : **Mme Chantal Blanchette** et **Mme Sandra Proulx** vont toutes deux siéger au sein du comité des loisirs.
- Représentant à la table du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) : **M. Yves Laflamme** siège déjà depuis longtemps sur ce comité et accepte de continuer, puisqu'il connaît bien les dossiers.
- Transport adapté du vieux quai : **Mme Sandra Proulx**

QUE ces mandats soient valides pour un (1) an.

RISTOURNE DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

La MMQ informe la Municipalité que pour l'exercice financier 2018, nous aurons droit à une ristourne de 4 932\$ sur un surplus total de 3 000 000\$. Pour arriver à ce montant, un calcul assez ardu est fait et se sépare en 2 volets soit : fidélité et performance.

À titre informatif, voici les ristournes versées par la MMQ dans les dernières années :

2018	2017	2016	2015
4 932\$	5 270\$	7 826\$	7 640\$

Pourquoi encore une baisse cette année, c'est le volet performance qui a causé cette diminution de la ristourne puisque nous avons eu des réclamations pour 26 432\$.

Depuis notre adhésion à la MMQ, c'est 49 714\$ qui nous est versé en ristourne.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU COLLÈGE DINA-BÉLANGER POUR LA COURSE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Pour une quatrième année consécutive, une équipe de 36 élèves du collège Dina-Bélanger prendra part à la course du Grand Défi Pierre Lavoie les 11 et 12 mai prochain. Un parcours à relais entre Montréal et Québec de 260 kilomètres devra être accompli par ces jeunes athlètes.

Parmi ces coureurs, deux (2) sont des jeunes citoyens de St-François. Bien évidemment, une activité de ce genre ne se fait pas sans coûts. Pour l'acquisition de matériel et les frais de déplacement, une levée de fonds est organisée par le collège sous forme de publicité sur les chandails portés par les participants. Voici une description de ce qui s'offre aux donateurs :

- 50\$: Nom seulement
- 100\$: Logo 2 X 5
- 150\$: Logo 3 X 5
- 200\$: Logo 4 X 5

À titre informatif, la Municipalité a déjà accepté de souscrire à la campagne de financement de la polyvalente Louis-Jacques-Casault pour le même événement à hauteur de 50\$ par jeune coureur Sudfranciscoise ou Sudfranciscois.

Est-ce que le conseil accepte d'aider financièrement les coureurs du collège Dina-Bélanger et si oui, pour combien?

ATTENDU QUE la Municipalité a toujours encouragé ces athlètes à se dépasser;

ATTENDU QUE pour le même événement, le conseil a décidé de commanditer à hauteur de 50\$ par coureurs de

la Municipalité l'équipe de Louis-Jacques Casault;

ATTENDU QUE dans l'équipe du Collège Dina-Bélanger, il y a deux (2) jeunes citoyens de Saint-François;

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de donner 50\$ pour chacun des deux (2) athlètes de notre communauté pour un total de 100\$.

QUE l'option du logo 2 X 5 sur le chandail des coureurs soit retenu.

DÉCLARATION UNIVERSELLE CITOYENNE D'URGENCE CLIMATIQUE (DUC) ET DU PACTE

Un citoyen engagé de la Municipalité a fait parvenir au directeur un courriel pour demander l'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la Déclaration Universelle Citoyenne d'Urgence (DUC). Dans le courriel en question, il y avait plusieurs pièces justificatives.

Puisque les documents contenaient beaucoup d'information et dans le but de ne pas en oublier lors de l'explication, le directeur a préféré transmettre toute la documentation reçue directement aux élus. En gros, ce que la déclaration et le pacte visent, c'est que les citoyens acceptent de diminuer leurs empreintes environnementales, s'attaquer aux changements climatiques et demander aux paliers de gouvernement d'en faire autant.

En résumé, il demande, pour accentuer la pression sur nos gouvernements, que la Municipalité signe par résolution le DUC, d'en faire l'annonce publique et de l'amener au conseil des maires de la MRC de Montmagny. Dans le cas du Pacte, il demande aux membres du conseil municipal de le signer et d'encourager ces citoyens à le faire en publiant les informations et le lien par le bien d'internet.

Donc, maintenant que chacun des élus a pris connaissance du DUC et du Pacte, le conseil municipal décide? **Depuis déjà plusieurs années, la Municipalité rappelle et encourage régulièrement ces citoyens à l'importance du recyclage. Le message doit être compris puisque nos performances dans la diminution des déchets enfouis s'améliorent d'année en année. De plus, nous étudions présentement l'idée d'instaurer une cueillette de bac brun pour les matières compostables. Nous sommes donc d'avis que la Municipalité fait déjà sa part pour l'environnement et ne considère donc pas que c'est son mandat de signer cette déclaration et ce pacte. Chacun des citoyens demeure libre de le faire selon leurs convictions.**

RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA CORPORATION ENTRE CIEL ET MARÉE DE SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

La Corporation Entre Ciel et Marée de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud demande l'appui des municipalités de la région pour un projet qu'ils veulent déposer au pacte rural dans le courant du mois de février.

La demande au montant de 7 625\$ qu'ils désirent déposer au pacte rural servira à acquérir de l'équipement pour le projet Animation à la gare fluviale de Montmagny. Ce projet consiste à offrir aux visiteurs présents au Centre d'information touristique et aux voyageurs en attente pour le traversier un intermède durant leur voyage. Il y aura, en outre, des observations du soleil avec de l'équipement sécuritaire lorsque la météo le permet, un exposé multimédia, etc.

Est-ce que la Municipalité accepte d'appuyer la demande au pacte rural de la Corporation Entre Ciel et Marée?

CONSIDÉRANT QUE le projet que la Corporation Entre Ciel et Marée veut présenter semble intéressant et innovant;

CONSIDÉRANT QUE l'appui demandé n'affecte en rien les sommes que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a droit dans le cadre du pacte rural;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appui le dépôt du projet au pacte rural de la MRC de Montmagny de la Corporation Entre Ciel et Marée.

ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ AFFECTÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

Avec les hivers de plus en plus fous que nous vivons, avec les projets incessants que nous avons et avec le traintrain quotidien, nos employés affectés aux travaux publics sont régulièrement appelés à faire des heures supplémentaires.

Dans le but de diminuer ce surtemps, tout en conservant un niveau de service aux citoyens irréprochable, la Municipalité était à la recherche d'un bon candidat qui serait en mesure de combler ce manquement.

Or, dans les derniers jours, nous avons appris qu'un jeune homme natif de St-François était à la recherche d'un nouvel emploi et portait beaucoup d'intérêt pour la Municipalité. Monsieur Félix Paré est un diplômé en mécanique agricole, un opérateur expérimenté et une personne qui comprend et voit le travail. En fait, il cadre parfaitement dans les besoins que nous avons.

Suite à quelques rencontres entre le candidat et le directeur, ils en sont arrivés à une entente. Les détails seront stipulés dans un contrat de travail qui sera signé par les partis. Maintenant, il faut que les élus adoptent le tout par résolution.

Est-ce que le conseil municipal accepte d'embaucher à temps plein M. Félix Paré à titre de travailleur attitré aux travaux publics?

CONSIDÉRANT QUE les employés affectés aux travaux publics déjà en poste doivent régulièrement faire du temps supplémentaire pour que le travail soit bien fait;

CONSIDÉRANT QU'avec les hivers rigoureux que nous vivons et les projets incessants que nous avons, la charge de travail n'ira pas en diminuant;

CONSIDÉRANT QUE le candidat possède les qualités et compétences dont nous avons besoin ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud embauche M. Félix Paré à titre d'employé/opérateur affecté aux travaux publics. Les conditions de travail seront stipulées dans le contrat de travail signé par les deux parties.

QUE l'embauche de monsieur Paré soit effective dès maintenant.

REDEVANCE POUR LES AMENDES PERÇUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

(À TITRE INFORMATIF)

D'année en année, la Municipalité reçoit des redevances sur les amendes émises sur son territoire et sur les routes et rues sous notre juridiction. La période couverte par ces redevances est du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018.

Pour cette année, excluant les frais de cour, la Municipalité a reçu une redevance de 8 787,16\$ comparativement à 2 263,60\$ l'an passé. Bien que ce retour soit apprécié, nous vous invitons à adopter une conduite sécuritaire et responsable dans vos déplacements, il y va de la sécurité de tous.

ADOPTION DU BUDGET MODIFIÉ 2018 DE L'OMH DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Quelques jours après l'assemblée du conseil de décembre dernier, nous avons reçu un budget 2018 modifié pour l'Office Municipal D'Habitation de St-François.

Suite à la réception du document en question, le directeur a contacté une personne-ressource pour lui expliquer qu'il était impossible pour la Municipalité d'adopter le budget 2018 modifié en 2018 puisque la dernière séance régulière avait eu lieu et qu'il était incompréhensible d'adopter un budget pour une année antérieure. Le conseiller en gestion contacté a par contre répondu que même dans ces conditions, la Municipalité devait obligatoirement adopter le budget modifié.

À la séance de juillet dernier, le conseil a adopté, par résolution, un budget révisé de l'O.M.H de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Puisqu'il y a quelques modifications dans la nouvelle révision, nous devons à nouveau l'adopter.

Voici les grandes lignes du budget :

	BUDGET 2018
REVENUS	183 931\$
DÉPENSES	
- Administration	27 194\$
- Concierge et entretien	47 870\$
- Énergie, taxes, assurances, sinistres	99 970\$
- Remplacement, amélioration	40 463\$ au lieu de 31 260\$
- Financement	84 949\$
- Services à la clientèle	25 602\$
Totales dépenses	326 048\$ au lieu de 316 845\$

REVENUS-DÉPENSES

183 931\$ - 326 048\$ = (142 117) déficit au lieu de 132 914\$

Part assumée du déficit par la SHQ 90% 127 905\$

Part assumée du déficit par la Municipalité 10% 14 212\$

Est-ce que la Municipalité approuve le budget révisé 2018 de l'OMH de St-François-de-la-Rivière-du-Sud?

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte le budget révisé 2018 qui lui est présenté pour l'Office Municipal d'Habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BRANCHES 1 ET 5 DU COURS D'EAU CORRIVEAU.

Nous avons reçu de la MRC de Montmagny, les factures applicables aux travaux d'entretien des branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau. Pour être en mesure d'inclure ces frais sur le compte de taxes de chacun des propriétaires touchés, nous devons l'adopter par règlement.

Pour l'adoption d'un règlement, la Municipalité doit présenter, par voie de résolution, un avis de motion.

ATTENDU QUE pour être en mesure d'appliquer une taxation spéciale aux propriétaires visés par les travaux aux branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau, la Municipalité doit, par règlement, décréter la part de chacun;

ATTENDU QUE pour être en mesure d'adopter un règlement, une municipalité doit, au moins deux (2) jours avant l'adoption du règlement, déposer et adopter un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dépose et adopte l'Avis de motion pour l'adoption future du règlement concernant les travaux aux branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau.

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR LES FRAIS DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BRANCHES 1 ET 5 DU COURS D'EAU CORRIVEAU

Depuis l'adoption de la loi 155, une municipalité doit déposer un projet de règlement à une réunion publique précédant celle de l'adoption dudit règlement. Donc, pour ce faire, le directeur remet une copie du projet de règlement concernant les frais des travaux d'entretien des branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau.

Suite à cet exercice, le conseil doit, par résolution, confirmer que le projet de règlement a bel et bien été déposé.

Est-ce que la Municipalité confirme le dépôt du projet du règlement #260-2019 concernant les frais des travaux d'entretien des branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devra, en mars prochain, adopter un règlement pour être en mesure d'appliquer une taxation spéciale aux propriétaires visés par les travaux d'entretien aux branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau;

CONSIDÉRANT QUE pour toute adoption ou modification d'un règlement, le dépôt de projet dudit règlement doit être déposé et adopté à une séance publique au moins deux (2) jours avant l'adoption du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur présente aux élus le projet de règlement qui portera le numéro #260-2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal confirme le dépôt et adopte le projet de règlement concernant les frais des travaux d'entretien aux branches 1 et 5 du cours d'eau Corriveau.

VARIA

CORRECTION SUR LA DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER EN SÉCURITÉ CIVILE VOLET 1

Lors de la séance publique du 3 décembre dernier, le conseil avait adopté la résolution #206-2018 concernant la demande d'aide financière en sécurité civile volet 1. Cette résolution a été acheminée avec la documentation nécessaire à la demande.

Or, l'avocat de l'agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a écrit au directeur pour lui faire savoir qu'une erreur s'était glissée dans la résolution en question et que ça pénaliserait la Municipalité de 900\$ sur l'aide financière possible. La résolution disait « ... joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 4500\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$ ». Nous aurions plutôt dû lire 5 400\$ au lieu de 4 500\$.

Dans le but de pouvoir recevoir l'aide financière que nous aurions droit, est-ce que le conseil accepte d'adopter une nouvelle résolution en remplacement de la 206-2018?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait dès le départ prévu de contribuer à hauteur de 900\$;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la demande de soutien financier en sécurité civile volet 1, la Municipalité voulait avoir les 4 500\$ disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le directeur a fait une malheureuse erreur lors de l'écriture de la résolution #206-2018;

CONSIDÉRANT QU'au lieu de lire « ... qui totalisent 4 500\$ », nous aurions dû lire 5 400\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut concevoir être privée de ce montant pour une erreur de transcription;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Chantal Blanchette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil municipal abroge la résolution #206-2018 et la remplace par la résolution 032-2019 et présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500\$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900\$;

Que la municipalité autorise son directeur général, Rémi Montminy, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Qu'une ressource embauchée par la MRC afin de réaliser les étapes d'étude de vulnérabilité et d'élaboration des plans municipaux de sécurité civile de chacune des municipalités sera utilisée. Les plans seront supra municipaux entre les municipalités de la MRC qui ont opté pour le regroupement afin d'optimiser la capacité de réponse aux citoyens en matière de sécurité civile. Ceci permettra également d'uniformiser les procédures de chacune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) On questionne sur la façon de vérifier les redevances des gravières sablières de la Municipalité? **Il y a seulement une gravière qui est munie d'une balance qui nous fournit un tonnage précis. Pour les autres gravières sablières, nous devons nous fier à la bonne foi des propriétaires qui nous fournissent les quantités extirpées.**
- 2) En lien avec la première question, un citoyen demande si nous pourrions utiliser un dispositif pour essayer de déterminer si ce qui nous est déclaré est véridique tels que des photographies par drones ou autres? **L'idée des photos satellite ou par drone a déjà été testée, mais est demeurée peu concluante puisqu'il est difficile d'évaluer les quantités à l'aide de ces outils. De plus, si des travaux de tamisage sont effectués, le matériel va certes avoir été déplacé, mais n'aura peut-être pas été sorti du site. Certaines villes comme Québec ont procédé à l'installation de caméra de surveillance à la sortie de certains sites pour estimer le nombre de camions qui transige et ensuite, procédé à un calcul avec les moyennes de tonnage contenu dans les différentes sortes de camions.**
- 3) On demande pourquoi la Municipalité ne procède pas à l'installation de caméra comme Québec? **Nous sommes certains qu'un tel investissement nous coûtera plus que ce qu'elle nous rapporterait en réalité. Les sites du territoire qui n'ont pas de pesée en sont des petits avec peu d'utilisation. Par contre, nous avons suffisamment d'yeux qui sillonnent la Municipalité qu'il est presque impossible qu'une grande quantité de matériel soit transigée sans que nous en soyons informés.**
- 4) Le citoyen qui a demandé au directeur d'ajouter à l'ordre du jour le dossier de la déclaration citoyenne d'urgence climatique (DUC) et le Pacte demande pourquoi le conseil municipal a rendu une décision aussi rapide? **Lorsque le directeur a reçu la demande d'ajout avec les documents associés, il a transmis l'information à tous les élus pour qu'ils puissent en prendre connaissance. Un jour ou deux suivant la réception de la demande, le directeur a reçu de la documentation supplémentaire à ce même sujet de la MRC de Montmagny. Les élus avaient tout en main pour pouvoir prendre une décision à ce sujet.**
- 5) Toujours dans le même dossier, on questionne les raisons qui ont amené le conseil à décider de ne pas signer la Déclaration Citoyenne d'Urgence Climatique et le Pacte? **Les élus sont d'avis que c'est la responsabilité de chacun des citoyens de décider si oui ou non ils acceptent de signer et non celui de la Municipalité. Par contre, elle s'efforce régulièrement de rappeler aux citoyens les bonnes habitudes à prendre en ce qui concerne le recyclage et les déchets. Il y a aussi le service de conteneur durant la période estivale au garage municipal qui permet à tous de venir correctement disposer des matériaux de construction, métaux, peinture, etc, au lieu de les laisser un peu partout. Nous sommes donc d'avis que la Municipalité fait déjà sa part pour l'environnement sans avoir à signer les documents demandés.**
- 6) Quelques citoyens ne comprennent pas pourquoi refuser de signer le DUC et le Pacte alors que le conseil a pris position sur le registre des armes à feu. Selon eux, c'est plus une responsabilité mondiale que citoyenne. La séance prend fin ainsi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Chantal Blanchette

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.




La séance se termine à 20 h 37.

Adopté unanimement

Frédéric Jean, Maire

Rémi Montminy, Dir. général.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

Service de réparation *JP*

Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Dénéigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



Renouvelez votre membership

En 2019, on appuie notre journal communautaire plus que jamais. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal! Remplissez le formulaire en page 23 de la présente édition. ☺



Membre organisme

Centre Gym santé
Club FADOQ
Club de pétanque
Cercle de fermières
Bibliothèque du Rocher
Soc. de conservation du patrimoine

Membre individuel

Alfred Boulet
Bérangère Noël
Wilfrid Marceau
Nicole Fortin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Denis Blais
Gaby Picard
Sylvie Boucher
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Francine Bouffard
Raynald Corriveau
Lise Pellerin
Monique L. Campagna
France St-Hilaire
Simon Morin
Jeannine Forgues
Juliene Lamonde
Huguette Bouffard

Marguerite Morin

Monique Lalberté
Marie Laflamme
Raynald Laflamme
Nicole Labonté
Rosaire Couture
Léo Boucher
Élisabeth Gaudreau
Marguerite Bouffard
Louisette Gourgues
Gilles Buteau
Ghislane Théberge
Denis Laflamme
Marcel Morin
Lise Caron
Étienne Bélanger
Michel Roby
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Rosario Montminy
Yvonne Asselin
Ghisline Robin
Bernard Morin
Patricia Leblanc
Louis-Marie Garant
Cécile Labrecque
Jacques Simard
Gabrielle Thibeault
Jean-Yves Gosselin
Jacques Simard

Philippe Lamonde

Bernadette Corriveau
Dominique Lamonde
Suzie Godbout
Jacques Boulet
Lucielle Kirouac
Agathe Coulombe
Augustin Roy
Sylvie St-Pierre
Jean Corriveau
Denis Boulet
Denise Roy
Lise Dumas
Mireille Fournier
Serge Allaire
Yves Laflamme
Huguette Blais
Berthe Guimont
Yves Laflamme
Rolande Gamache
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Léo Picard
Simonne Picard
Rose-Anne Goulet
Calixte Laliberté
Cécile Rémillard
Joachim Lacroix

Liste à jour le 23 février 2019



5 CATÉGORIES D'ALIMENTS qui peuvent interagir avec vos médicaments

Certains aliments peuvent interagir avec vos médicaments et avoir des effets sur leur efficacité, ou même être à l'origine d'effets secondaires non désirables!

Voici les cinq catégories auxquelles il vous faut faire particulièrement attention :

- **Les aliments riches en calcium**
- Si vous prenez des antibiotiques ou des médicaments contre l'ostéoporose
- **Le pamplemousse**
- Si vous prenez des médicaments pour réduire le cholestérol ou pour traiter l'hypertension et l'arythmie
- **Les aliments riches en vitamine K**
- Si vous prenez des anticoagulants
- **La caféine**
- Si vous prenez des médicaments pour réduire l'ostéoporose ou des antibiotiques
- **Les aliments riches en potassium**
- Si vous prenez des médicaments contre l'hypertension ou l'insuffisance cardiaque

Consultez votre pharmacien pour en savoir plus!

Pharmacie Vincent Lamonde Boulet inc.

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire affilié à **Proxim**

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

La Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny :

- Une force économique indéniable
- Un plus grand dynamisme social
- Une expertise de pointe offerte à tous nos membres

- 24 455 membres
- 15 dirigeants élus
- 70 employés
- Volume d'affaires de plus de 1,9 milliard de dollars

1 caisse, 7 centres de services

Siège social

116, boulevard Taché Ouest, Montmagny

Centre de services Cap-Saint-Ignace

200, place de l'Église

Centre de services Berthier-sur-Mer

47, rue Principale Est

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale

Centre de services Saint-François

526, chemin Saint-François Ouest

Centre de services Saint-Paul-de-Montminy

305, 4^e Avenue

Centre de services Saint-Fabien-de-Panet

200, rue Boutin

Centre de services automatisés Centre-ville

40, avenue de l'Église, Montmagny

Tél. : 418 248-4884 ou 1 877 606-4884

 **Desjardins**
Caisse de la MRC de Montmagny